

Coopération germano-burkinabè

La KFW donne environ 26 milliards pour trois projets

Cet échange de paraphe entre Lassané Kaboré et Verena Lechuiton matérialise le soutien de l'Allemagne à trois axes prioritaires pour le développement du Burkina.

Page 26



Mercredi 24 juillet 2019

N° 8945

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf, *Le journal de tous les Burkinabè*

Sidwaya mobile: tapez *334#

Production cotonnière dans la zone SOFITEX L'«or blanc» reprend pied

Pages 1-17



Mercre

Face au péril climatique

Page 3

On murmure

Une centaine de promoteurs immobiliers hors la loi

Un directeur poussé à la démission ?

Page 5

Rencontre manquée gouvernement/syndicats

L'UAS dénonce un «jeu de cache-cache»

Page 4



Ouaga 2000 non loin de l'Echangeur
Tél : +226 25 39 23 34 / 70 70 44 46 / 76 03 72 72
Email : cied.ouaga@gmail.com

APPEL À CANDIDATURE 10.000 BOURSES

SUR L'INGÉNIERIE DE L'ENTREPRENARIAT DURABLE ET L'INNOVATION

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

LANCEMENT DE LA PLATEFORME

— 22 JUILLET 2019 —

— 31 JUILLET 2019 —





4^{ème} édition
DE LA **COUPE**
PANAFRICAINNE
DES **DEBATS**

Trophée
MADAME SIKA KABORÉ
PREMIERE DAME
DU FASO

DU 28 JUILLET
AU 3 AOUT 2019
OUAGADOUGOU

12 PAYS
EN COMPETITION

Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Gabon	Guinée
Mali	Niger	République Centrafricaine	Sénégal	Tchad	Togo

Pour toutes informations, visitez notre Page 

Fédération Burkinabè d'Art de Débat Oratoire et de Leadership

PARTENAIRES



TRIBUTAIRES





7^e congrès de l'Ordre des pharmaciens L'avenir de la profession en débat

L'Ordre des pharmaciens du Burkina Faso a tenu son 7^e congrès, le mardi 23 juillet 2019, à Ouagadougou.



Photo : Présidence du Faso

Pour un système pharmaceutique plus performant, le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, s'est engagé à œuvrer de sorte à ce que...



«Nous souhaitons que les règles régissant l'exercice de notre profession soient respectées», a dit le président de l'Ordre des pharmaciens du Burkina, Dr Alfred Sandwidi.

Les pharmaciens du Burkina Faso entendent impulser une nouvelle dynamique à leur profession. Ainsi, réunis en congrès, le mardi 23 juillet 2019 à Ouagadougou, ils ont mené des réflexions sur : «L'avenir de la profession de pharmacien au Burkina Faso : défis et perspectives». Plusieurs thématiques dont les textes régissant le secteur de la pharmacie, la concurrence «déloyale» seront abordées lors de ce 7^e congrès. «L'organisation de la pharmacie hospitalière définit bien le principe que les médicaments hospitaliers sont destinés aux malades hospitalisés. Malgré cela, on observe dans certaines structures qu'il y a des officines créées en leur sein, faisant une concurrence déloyale aux officines pharmaceutiques», a déploré le président de l'Ordre des pharmaciens du Burkina, Dr Alfred Sandwidi. Sur ce point, il a interpellé les autorités à veiller au respect des réglementations régissant le secteur de la pharmacie, car, dit-

il, il y va de la sécurité du patient et des actes de pharmacie. Quant au Président du Faso, Roch Kaboré, qui a présidé l'ouverture des travaux du congrès, il a apprécié la pertinence du thème. Pour lui, penser aux générations futures dénote d'une volonté de se construire et d'aborder l'avenir avec sérénité. A entendre le chef de l'Etat, les réflexions permettront de déterminer les actions à poser aujourd'hui pour créer et préserver les emplois de demain. «Aujourd'hui, nous avons environ 900 pharmaciens qui travaillent dans le privé comme dans le public, et d'ici à six ans, il y aura 1 500 étudiants qui vont sortir comme nouveaux pharmaciens. Cela représente un défi majeur à relever, et il s'avère nécessaire de commencer à réfléchir pour trouver des solutions. Car, il sera difficile d'absorber tout ce monde dans le privé et le public», a soutenu Roch Kaboré. Pour les préoccupations relatives aux relations des pharmacies avec l'Etat et de leurs attentes vis-

à-vis de celui-ci, le président Kaboré a indiqué qu'il y a des questions pratiques qui peuvent être résolues au niveau du ministère de tutelle. Et d'autres qui relèvent de l'application des textes, notamment celles entre les pharmacies et les dépôts pharmaceutiques, qui se trouvent dans les différentes provinces qui font de la concurrence, alors qu'ils ne sont pas qualifiés, a-t-il poursuivi. Sur ce, le Président du Faso a estimé qu'il faut traiter ensemble cette question récurrente de manière à permettre à ceux qui ont la qualification pour faire le travail de le faire pour le bien-être des populations. Aussi, il a relevé que le secteur important sur lequel les deux parties doivent mener des réflexions est celui de la fabrication locale des médicaments. «Il nous faut maintenant développer l'industrie du médicament au Burkina Faso. Cela nous permettra d'éviter d'importer les produits, partant, participer à la croissance de l'économie nationale», a laissé entendre le président. Par ailleurs, M. Kaboré a salué et encouragé l'engagement des pharmaciens à faire en sorte que chacun d'entre eux soit dans l'éthique de sa profession. En outre, il a rassuré l'Ordre des pharmaciens de son engagement, sa disponibilité et celle du gouvernement à soutenir toutes les initiatives et les recommandations «pertinentes» qui seront issues de leurs travaux.



Photo : Présidence du Faso

...les recommandations des pharmaciens puissent trouver satisfaction.

Synthèse de Kadi RABO



Mercure

Face au péril climatique

Le changement climatique est l'une des préoccupations majeures de notre siècle. Tous les pays du monde sont conscients des graves répercussions que cela engendre. Pourtant, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et à un rythme à la limite de l'insupportable. Ces émissions nuisibles ont doublé depuis 1990. Le continent africain, qui pollue le moins la planète, se retrouve à payer le lourd tribut. Une étude menée par l'Université ETH de Zurich en Suisse présente un tableau inquiétant. Le laboratoire est parvenu à la conclusion qu'une augmentation de la température de 2°C pourrait changer les 520 plus grandes villes du monde. En Afrique, le centre de recherche précise, que Ndjamena pourrait être aussi chaud que Niamey en 2050, Ouagadougou plus que Bamako. Cette hausse de la température soulève la question de savoir s'il sera possible de vivre dans ces villes. Le réchauffement mondial va donc induire des modifications durables de notre système climatique, qui font peser une menace aux conséquences irréversibles si nous n'agissons pas tout de suite. Les dommages annuels moyens causés par les séismes, tsunamis, tempêtes tropicales et inondations sont déjà palpables dans tous les quatre coins du globe terrestre. Ils sont d'ailleurs chiffrés en des centaines de milliards de dollars, avec une dépense annuelle de 6 milliards affectés à la seule gestion des risques liés aux catastrophes. Avec ces catastrophes provoquées, un scénario

de déplacements massifs et de migrations n'est pas à exclure. Les gouvernements du monde entier se sont engagés à limiter la hausse des températures à 1,5°C d'ici à 2050. Mais dans le cadre des plans actuels de lutte contre le réchauffement de la planète, on prévoit que l'augmentation moyenne des températures se situera entre 2,9°C et 3,4°C d'ici à 2100. Pour maintenir la planète en-dessous de 1,5°C, l'ONU affirme que les émissions de carbone doivent être réduites de 45% d'ici à 2030 et atteindre un niveau net nul d'ici à 2050. Rien n'est encore perdu pour peu que des mesures technologiques visant à limiter la hausse de la température mondiale moyenne à 2°C au-dessus du niveau préindustriel soient prises, accompagnées d'une volonté politique. Il faut donc agir, et cela nécessite une action collective urgente. Chacun doit prendre son bâton de pèlerin à l'image de cette Suédoise, Greta Thunberg, militante écologiste, engagée notamment contre le changement climatique. L'adolescente a participé, hier mardi 23 juillet 2019, à une réunion à l'Assemblée nationale, où elle a été invitée par un groupe de députés transpartisans, qui travaillent sur ces questions. A travers ses prises de position courageuses, Greta Thunberg entend mettre les adultes face à leurs responsabilités en rappelant l'urgence climatique qui devrait être la nôtre, celle de toute l'humanité. Que son cri du cœur soit entendu par tous, car il y va de la survie de notre planète.

Abdoulaye BALBONE



PAREN

20 ans après, de nouvelles orientations

Le président du Parti pour la renaissance nationale (PAREN), Pouswendé Michel Béré a dévoilé, au cours d'une conférence de presse organisée, le mardi 23 juillet 2019 à Ouagadougou, les activités entrant dans le cadre du 20^e anniversaire de sa formation.



Pour le président Michel Béré, après 20 ans d'existence, le parti veut s'adapter au contexte national.

Le Parti pour la renaissance nationale (PAREN), porté sur les fonts baptismaux le 5 août 1999, soufflera ses 20 bougies, le 5 août prochain. En prélude à la commémoration de cet anniversaire, le président du parti, Pouswendé Michel Béré, a annoncé les couleurs des festivités, le mardi 23 juillet 2019, au cours d'une conférence de presse à Ouagadougou. Placées sous le thème : «*Le PAREN, 20 ans après : bilan et perspectives*», les festivités commencent, selon lui, le samedi 27 juillet au centre culturel Jean-Pierre-Guingané, la clôture étant prévue le lendemain au siège du parti. Une conférence publique sur le thème, des rencontres-débats avec les militants autour des prochaines échéances électorales, la réorganisation des structures du parti, meubleront, entre autres, le programme de cette commémoration. Pouswendé Michel Béré a rappelé que le PAREN a été créé sous le leadership de Laurent Bado dans un contexte sociopolitique complexe marqué par des revendications pour la manifestation de la vérité et la justice dans l'affaire du journaliste Norbert Zongo. Il a poursuivi que le parti participe à la lutte pour la démocratie et à la préservation des libertés fondamentales de l'Homme avec comme objectif de bâtir une nation puissante en humanisme et en justice sociale. Le «*Tercérisme*» son modèle de développement, a dit M. Béré, est le salut de la nation intègre. La participation à l'animation de la vie politique nationale par le PAREN a permis, de l'avis de M. Béré, de bousculer les consciences et les mentalités en apportant aux populations la faculté de lire le jeu fourbe des politiciens. «*L'ultime objectif est de passer d'un supposé bétail électoral à un électorat averti et responsable, conscient des enjeux et défis de développement politique et socioéconomique du Burkina Faso*», a-t-il indiqué. Le président du PAREN a affirmé

que son parti a, au cours de son histoire, obtenu plusieurs sièges de conseillers municipaux et de députés à l'Assemblée nationale.

La loi sur le délit d'apparence

Il a ajouté que les deuxième et troisième places occupées lors des présidentielles de 2005 et 2015 ainsi que les portes-feuilles ministériels depuis 2016, témoignent de «*la notoriété grandissante du Parti et sa crédibilité de plus en plus avérée auprès des populations*». Ces victoires, a souligné M. Béré, font du PAREN, le «*seul parti d'idées novatrices*» parmi lesquelles, les nombreux projets de lois proposés dont celui sur le délit d'apparence adoptée par l'Assemblée nationale en 2015. Le parti est confronté à de nombreuses difficultés, a toutefois reconnu son président. Et à travers le thème : «*Le PAREN, 20 ans après : bilan et perspectives*», la formation politique veut marquer un arrêt pour des concertations et décider de nouvelles orientations dans le cadre de son existence mais aussi des prochaines échéances électorales. En marge de la conférence de presse, une délégation du PAREN a fait un don de 10 sacs de riz et de maïs, et une somme de 50 000 F CFA au centre Delwendé de Sakoula. «*Chez nous c'est la fraternité, la solidarité et la liberté. Nous avons pensé à ces femmes qui sont dans une situation difficile*», a dit Michel Béré. Tout en exprimant sa reconnaissance aux donateurs, le gestionnaire du centre, Benjamin Kaboré, a reconnu le besoin en vivres pour ces 200 personnes délaissées. Les bénéficiaires ont, également salué le geste du PAREN et demandé à Dieu de l'aider dans ses entreprises.

Tielmè Innocent KAMBIRE & Frank POUGBILA (Stagiaire)

Rencontre manquée gouvernement/syndicats L'UAS dénonce un «*jeu de cache-cache*»

Dans la déclaration qui suit, l'Unité d'action syndicale explique pourquoi elle n'est pas allée au dialogue avec le gouvernement, prévu hier 23 juillet 2019. Elle a déclaré ne pas vouloir se prêter à un jeu de cache-cache avec un ordre du jour qui n'évoque nulle part les travaux du comité bipartite mis en place.

L'Unité d'Action Syndicale (UAS) a rencontré le 5 juillet 2019 le Premier Ministre et sa délégation à sa demande par correspondance N°19-023/MFPTPS/CAB, sur les conditions de reprise de la rencontre Gouvernement/syndicats suspendue depuis le 21 mai 2019.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a décliné un chronogramme autour de cette reprise en annonçant la mise en place d'un Comité composé de représentants de l'Unité d'Action Syndicale (UAS) et du Gouvernement en vue de se pencher sur les propositions faites par le Gouvernement en 2015 à l'issue de l'étude technique. A cet effet, le Premier Ministre a promis de transmettre des documents comportant le point des travaux du comité technique sur la question de l'IUTS, la lettre demandant la désignation des représentants de l'UAS pour le nouveau comité paritaire ainsi que le projet de chronogramme des travaux dudit comité dont les conclusions devaient permettre la reprise de la rencontre Gouvernement/syndicats. La délégation de l'UAS a signifié qu'elle avisera quand elle recevra les documents annoncés.

Le jeudi 11 juillet 2019 par correspondance N°2019-803/MFPTPS/CAB, annexée d'un programme des travaux du Comité bipartite, le Gouvernement a demandé à l'UAS de communiquer les noms de ses représentants.

Le vendredi 12 juillet 2019, l'UAS a transmis par correspondance N/Réf : n°025UAS/CS/PDM/2019/SGA, les noms de ses représentants.

Le mardi 16 juillet 2019, les représentants syndicaux se sont présentés au Premier Ministère à 8h30 pour les travaux. A leur arrivée sur les lieux, c'est d'abord la sécurité qui s'est étonnée de leur présence car elle n'était pas au courant de travaux prévus sur les lieux. Après quelques appels, les représentants syndicaux sont autorisés à avoir accès à la Cour du Premier Ministère. Une fois à l'intérieur, ils constatent qu'aucune salle n'a été prévue pour les travaux.

Après des moments d'attente, ils seront renvoyés au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS) pour la suite. A leur grande surprise, la rencontre ne serait pas pour discuter sur des propositions du Gouvernement comme annoncées auparavant, mais ils s'entendent réaffirmer la même position du Gouvernement qui est la généralisation de l'application de l'IUTS sur les Primes et indemnités. Les représentants syndicaux en adé-

quation avec leur lettre de mission ont expliqué aux techniciens du Gouvernement que la revendication n'est pas une annulation de l'IUTS sur les salaires, mais plutôt sur les primes et indemnités dans les secteurs Privé et parapublic. Dans la poursuite des discussions, la partie gouvernementale a proposé de faire parvenir à celle syndicale d'autres propositions au plus tard le vendredi 19 juillet 2019 à 18 heures00. C'est dans ce contexte précis que l'UAS a reçu la correspondance N°2019-807 / MFPTPS / SG / DGT / DRPPDS du 19 juillet 2019, du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la protection Sociale, annonçant le report de la rencontre initialement prévue débuter le 22 juillet, au 23 juillet 2019 avec un ordre du jour qui n'évoque nulle part les travaux de ce comité bipartite mis en place en grande annonce publicitaire pour la reprise de la rencontre Gouvernement/Syndicats. En plus, un troisième point de l'ordre du jour portant sur «*l'examen des autres revendications sectorielles*» est subtilement introduit sans que l'UAS ne sache exactement qui sont les porteurs de ces revendications !

Au vu de ce qui précède, l'Unité d'Action Syndicale (UAS) n'est pas prête à se livrer à ce jeu de cache-cache ! Toutefois, elle ira à toute rencontre convoquée sur la base du principe du respect de la parole donnée. Mieux, elle n'empêche pas ses membres de discuter de questions sectorielles avec le Gouvernement. Dans ce sens, elle encourage le Gouvernement à engager des discussions sérieuses avec ses partenaires sectoriels.

L'UAS invite instamment le Gouvernement à mettre davantage du sérieux dans la préparation et la convocation de la rencontre Gouvernement/syndicats en vue de trouver des solutions aux préoccupations à lui soumises. Par ailleurs, elle invite ses militants et militantes, l'ensemble des travailleurs et travailleuses à rester mobilisés pour la mise en œuvre de tout mot d'ordre qu'exigerait l'évolution de la situation.

Pour les Centrales Syndicales
Pour les Syndicats Autonomes
Le Président De Mois
Pascal OUEDRAOGO
Secrétaire Général/SAIB

Le Vice-Président du mois
Bassolma BAZIE
Secrétaire Général
Confédéral/CGT-B



On murmure

Des présumés trafiquants de peaux de crocodiles aux arrêts

Alors qu'il flânait dans la ville de Ouagadougou, **Kantigui** a été témoin de l'arrestation de quatre individus par des agents de la direction des opérations du ministère en charge de l'Environnement, le vendredi 17 juillet 2019. Sur le motif, **Kantigui** a été informé que les intéressés ont été interpellés au moment où ils tentaient de vendre 20 peaux de crocodiles. Selon la source de **Kantigui**, l'opération a été menée avec l'appui de Conservation Justice/Eagle Burkina et les suspects sont en garde à vue dans un commissariat. Renseignements pris sur les peines encourues par ces présumés trafiquants, il a été rapporté à **Kantigui** qu'ils risquent au plus cinq ans de prison ferme et une amende pouvant atteindre 5 millions de F CFA. **Kantigui** espère que la loi sera appliquée, vu que les crocodiles sont une espèce protégée.

Un directeur poussé à la démission ?

Le directeur de l'organisation des concours à l'Agence générale de recrutement de l'Etat (AGRE), Souleymane Zoromé, est sur la sellette. En tout cas, **Kantigui** a appris que sa sortie médiatique, le 10 juillet dernier sur une chaîne de télévision de la place lui a valu des remontrances de son ministre de tutelle, qui exige tacitement sa démission. Selon une note du ministre qui l'invite à « *tirer les conséquences logiques* » de ses agissements « *fautifs* », M. Zoromé aurait affirmé : « *les concours sont organisés sur la base des textes déjà dépassés ... il y a eu trop de problèmes l'année dernière avec la correction électronique des concours. Si je dois réellement décrire ces conditions, je crois que tous les candidats vont se mettre à protester* ». En tant que directeur de l'organisation des concours, lui a-t-on notifié, ces récriminations portent atteinte à la dignité de la fonction qu'il occupe. La note ministérielle, retient **Kantigui**, explique que la jurisprudence veut que les fonctionnaires s'abstiennent de certains comportements, même s'ils ne sont pas sanctionnés par la loi. **Kantigui** espère que cette attitude de fermeté du ministre de Fonction publique ne suscitera pas ce qu'on pourrait appeler la polémique de la « *casquette* » au regard du fait que le directeur de l'organisation des concours n'est autre que le secrétaire générale du syndicat des gestionnaires des ressources humaines de l'administration publique du Burkina Faso. Qui du directeur ou du leader syndical a-t-il parlé à la télévision ? Question pour un exégète. En tout état de cause, il n'est pas superflu pour **Kantigui** de rappeler que l'article 46 de la loi 081 portant statut de la Fonction publique stipule que l'agent public a l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits, les informations ou documents dont il a connaissance en raison, à l'occasion ou dans l'exercice de ses fonctions et qui revêt un caractère confidentiel.

Une centaine de promoteurs immobiliers hors la loi

Conformément à la loi du 20 novembre 2018 portant promotion immobilière au Burkina Faso et celle du 2 juin 2012 relative à la Réorganisation agraire et foncière (RAF), a noté **Kantigui**, tout promoteur immobilier et/ou foncier doit acquérir ses terres en pleine propriété pour réaliser ses projets. Mais en fouillant des documents de la Direction générale des impôts (DGI), **Kantigui** s'est rendu compte que sur plus de 100 promoteurs immobiliers, seuls 12 ont introduit un dossier de cession définitive de terres et des titres fonciers leur ont été délivrés ou sont dans l'attente, à la date du 15 juillet 2019. **Kantigui** apprécie en particulier le fait que les 12 bons élèves comptent dans leur rangs, les sociétés d'Etat et celles privées les plus en vue du moment. Tout en exhortant les dizaines d'autres promoteurs à se mettre en règle, **Kantigui** invite les populations à s'adresser aux bons promoteurs immobiliers pour ne pas jeter leur argent, acquis le plus souvent grâce à de lourds prêts, par la fenêtre. Il invite également l'Etat à la relative bienveillance envers les hors la loi, pour faire respecter la loi au regard des récurrents conflits liés au phénomène.

Excellence à l'école : un enseignant « oublié »

En séjour à Dédougou, **Kantigui** s'est fait l'écho de la cérémonie d'excellence du CEP 2019 de la région de la Boucle du Mouhoun qui a eu lieu le vendredi 19 juillet 2019. Cette activité, placée sous le parrainage des footballeurs, les frères Traoré (Alain et Bertrand), a été présidée par le directeur général de la Caisse de dépôts et de consignations du Burkina Faso, l'ancien Premier ministre Paul Kaba Thiéba. **Kantigui**, qui ne cesse de louer toute les initiatives d'encouragement de la relève, a appris que les sept meilleurs élèves et les deux meilleurs enseignants de la région ont été primés. Fait marquant à la cérémonie, la meilleure fille et le meilleur garçon au CEP 2019 de la Boucle du Mouhoun, de la même classe, ont été récompensés. Malheureusement, leur brave enseignant est rentré comme il est venu : les mains vides. Même pas une simple lettre de félicitation, en guise de lot de consolation. **Kantigui** espère que c'est juste un oubli et que les autorités trouveront la formule pour reconnaître le mérite de ce digne fils du pays, qui a dû passer des nuits blanches pour l'atteinte de cette double performance régionale. D'ailleurs de mémoire des habitants de Dédougou, c'est la première fois dans la région que le meilleur garçon et la meilleure fille au CEP proviennent de la même classe.

Le 8^e TAC se tiendra du 27 au 31 juillet

Kantigui, toujours en quête d'informations, a appris que la 8^e Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso se tiendra du 27 au 31 juillet 2019 à Ouagadougou. De ce qui lui est revenu, trois axes principaux à savoir la réunion des experts, le Conseil conjoint de gouvernements et la conférence au sommet des chefs d'Etat vont meubler cette rencontre. La réunion des experts sera consacrée essentiellement à l'évaluation des décisions et recommandations issues de la 7^e conférence et à la validation des projets d'accords à signer lors de la 8^e conférence. Le Conseil conjoint de gouvernements se tiendra le 30 juillet avec pour ordre du jour, la validation du rapport du Conseil conjoint antérieur et des projets d'accords à soumettre à signature. Le clou de cette conférence sera, sans doute, le sommet des chefs d'Etat, au cours duquel les principales décisions et recommandations de la précédente conférence seront évaluées. **Kantigui** a appris que des dossiers comme le projet de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou et celui de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son prolongement jusqu'à Tambao seront passés en revue. **Kantigui** souhaite que cette rencontre qui revêt une importance capitale pour la coopération ivoiro-burkinabè se déroule dans les meilleures conditions au bénéfice des peuples des deux Etats.

Un nouveau chef pour Liptougou

Très attaché à la culture de son pays, **Kantigui**, en séjour le week-end dernier dans la région de l'Est, a ouï dire que Kupiendieli, roi du Gulmu, a procédé, en présence de ses ministres, à la nomination du nouveau chef de Liptougou, le samedi 20 Juillet 2019. Même si la date de l'intronisation ne lui a pas été communiquée, **Kantigui** a pu s'apercevoir de l'immense joie de la population de Liptougou et particulièrement de la famille Sogli, reconnaissantes au roi Kupiendieli pour cette grande marque de considération.

Le « *Burkindi* », une nouvelle écriture

Lundi dernier, **Kantigui** a reçu dans son bureau un visiteur qui suscite de la curiosité. Il s'agit d'un jeune homme d'une trentaine d'années qui est venu lui présenter sa trouvaille. En effet, le natif de Koupéla a effectué le voyage sur Ouagadougou pour montrer à **Kantigui** une écriture qu'il a inventée et baptisée « *Burkindi* ». Avec un alphabet de 26 lettres, des chiffres et des signes mathématiques, le jeune Idrissa Parkouda dit vouloir « *révolutionner* » la culture burkinabè. Il dit maîtriser parfaitement l'usage de ses symboles et compte l'apprendre aux jeunes générations. M. Parkouda qui a arrêté sa scolarité en classe de CM1 cherche, selon ses mots, l'occasion pour prouver au ministère en charge de la Culture qu'il peut lui apporter quelque chose d'intéressant. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est venu solliciter la voix de **Kantigui** pour porter haut son plaidoyer.

La Journée de l'Arbre célébrée le 3 août prochain

Kantigui, toujours en alerte, a appris que la Journée nationale de l'Arbre se tiendra le 3 août 2019 à Tenkodogo sous le thème : « *Arbre et éducation pour une économie verte* ». Selon l'information qui est tombée dans l'oreille de **Kantigui**, l'organisation de ladite journée est placée sous le haut patronage du président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré et sous la présidence du ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique, Batio Nestor Bassière. Elle sera parrainée par le représentant-résident de la Banque mondiale au Burkina Faso, Cheick Kanté. A cet effet, les autorités régionales sont à pied d'œuvre pour la réussite de l'évènement. Environ 2 000 plants, essentiellement des espèces locales, seront mis en terre. **Kantigui** souhaite que cet évènement puisse servir de référence aux Burkinabè pour des plantations utiles et surtout un suivi pour éviter les éternels recommencements.

Kantigui
kantigui2000@gmail.com
(00226) 25 31 22 89

Procès du putsch

Les audiences toujours suspendues à la décision des sages

Le procès du putsch devait reprendre hier mardi 23 juillet 2019. Mais l'audience n'a duré que le temps pour le président du tribunal, Seydou Ouédraogo, d'annoncer que suite à l'exception d'inconstitutionnalité de l'article 67 du Code pénal ancien, soulevée par les conseils du général de brigade Gilbert Diendéré, le lundi 15 juillet dernier, la juridiction a saisi le Conseil constitutionnel le même jour. « *Nous sommes toujours dans l'attente de la décision du Conseil, ce qui nous oblige à suspendre le procès* », a-t-il indiqué, ordonnant la reprise des audiences pour le lundi 29 juillet prochain, à 9 heures.

✍ Jean Philibert SOME



Etalons A Kamou Malo, nouveau sélectionneur



L'actuel entraîneur de l'Union sportive des forces armées (USFA), Kamou Malo, est le nouveau sélectionneur des Etalons. L'information a été rendue publique hier 23 juillet, à travers un communiqué de la Fédération burkinabè de football. Il remplace ainsi le portugais Paulo Duarte en poste depuis 2016, dont le contrat, qui arrivait à échéance le 31 juillet prochain, n'a pas été renouvelé par la FBF. L'instance dirigeante du football burkinabè avait promis le 1^{er} juillet dernier, de trouver un sélectionneur dans les meilleurs délais. Elle a donc tenu promesse. Avant l'officialisation de la nomination de Kamou Malo, il se susurrerait que le comité exécutif de la FBF était à la recherche d'un staff local pour conduire la l'équipe nationale. La dernière fois qu'un Burkinabè a occupé ce poste remonte en 2006-2007 avec Drissa Malo dit Saboteur. L'arrivée de Kamou Malo ressemble étrangement à la venue, à l'époque, de Saboteur à la tête des Etalons. Le Burkina Faso venait d'échouer à la qualification de la phase finale de la CAN 2006, et le nouveau coach avait pour mission de rajeunir l'équipe. C'est ainsi que Saboteur va lancer en 2007 de jeunes

joueurs comme Charles Kaboré, Jonathan Pitroipa, Bakary Koné, Paul Coulibaly... 12 ans plus tard, les Etalons se retrouvent dans la même configuration. Ils étaient absents de la CAN qui vient de se dérouler en Egypte, et plusieurs cadres de l'équipe sont à bout de souffle. En tous les cas, si la FBF a voulu enrôler un entraîneur local, exerçant dans le Faso Foot, elle n'aurait pas trouvé mieux que Kamou Malo. Ce dernier fait partie des entraîneurs les plus expérimentés du championnat. Il a entraîné des clubs comme le BPS, le RCK, l'AS-SONABEL, l'USFA. En outre, il a remporté trois titres de champion du Burkina avec les faucons du RCK. C'est donc un gros challenge que devra relever l'ancien milieu de terrain de l'EFO et de l'USFA. C'est-à-dire construire une équipe pour se qualifier à la CAN 2021 au Cameroun. Kamou Malo connaît le nom de ses adversaires du groupe B (Ouganda, Malawi, Souan du Sud ou Seychelles). En attendant, le nouveau sélectionneur sera présenté le vendredi 26 juillet prochain.

✎ Sié Simplicie HIEN

Eglise des assemblées de Dieu de Gounghin Baowendsom Ouédraogo à la retraite, après 50 ans de ministère

L'Eglise des Assemblées de Dieu de Gounghin (AD Goughin) a organisé, une cérémonie de départ à la retraite du pasteur Baowendsom Ouédraogo et son épouse, après 50 ans de ministère pastoral et de 51 ans de mariage, le samedi 20 juillet 2019 à Ouagadougou.



Le pasteur Baowendsom Ouédraogo et son épouse Esther veulent se consacrer plus à l'enseignement de la parole de Dieu.

Après 51 ans de mariage et 50 ans de ministère pastoral dont 13 ans passés à la tête de l'église des Assemblées de Dieu de Gounghin (AD Gounghin), le pasteur Baowendsom Ouédraogo et son épouse sont appelés à faire valoir leur droit à la retraite. C'est en reconnaissance au Seigneur Jésus Christ que le comité de l'église et l'ensemble des fidèles chrétiens de l'église des AD Gounghin, ont organisé une cérémonie d'action de grâces pour leur pasteur principal et sa compagne, le samedi 20 juillet 2019 à Ouagadougou.

Le messager du jour, Dr Philémon Saba a déclaré que ce départ n'est pas la fin de son ministère, mais un temps de recul pour laisser la place à d'autres personnes. Le pasteur Emmanuel Sawadogo a rappelé que le pasteur principal Ouédraogo, qui prit fonction en 2006, est un homme sensible à la soumission du Seigneur Jésus. Il a travaillé à l'implantation de dix nouvelles églises. Quant au pasteur Mamadou Karambiri, le nouveau retraité est un homme de foi, plein d'humilité qui a l'amour pour son prochain et a abattu un bon travail avec son épou-

se. «Je ne regrette pas d'être un serviteur de Dieu. Il m'a fait du bien et j'ai obéi à sa parole. En tout cas, la victoire que j'ai en ce jour bénit, n'est pas ma victoire. Elle est à Dieu, car c'est Lui qui m'a aidé et c'est Lui qui m'a donné la victoire», a confié le pasteur Ouédraogo. S'appuyant sur l'adage qui dit «derrière un homme se cache une femme de feu», le pasteur Sawadogo a ajouté que la réussite d'un tel ministère est certainement due à la grâce de Dieu et au soutien de son épouse Esther Ouédraogo à travers encouragements et consolations. Unie à son époux par les liens sacrés de mariage depuis le samedi 23 septembre 1968, elle a su jouer à la perfection son rôle d'épouse de mère et de conseillère, a-t-il confié. Baowendsom Ouédraogo a souhaité que son successeur continue l'œuvre du Seigneur. Il l'a exhorté à être un «vrai serviteur de Dieu» qui est humble, et qui aime son prochain et son ministère.

Achille ZIGANI
(Collaborateur)



Des fidèles chrétiens, des autorités administratives et coutumières, parents et amis, étaient présents à la cérémonie d'action de grâces.



Protection sociale

Un registre unique des personnes vulnérables en élaboration

Le Conseil national pour la protection sociale (CNPS) a tenu sa 7^e session, le mardi 23 juillet 2019, sous la présidence du Premier ministre, Christophe Dabiré. La rencontre a été consacrée à la recherche de stratégies pour l'accélération de la mise en œuvre du registre unique des personnes vulnérables.



Les participants ont été invités à des actions coordonnées pour plus de résultats en matière de protection sociale.

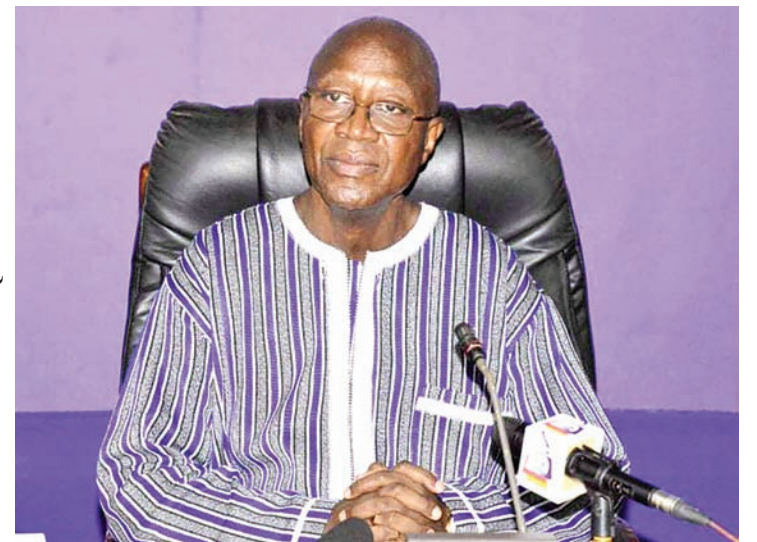
Le Burkina Faso fait face actuellement à de nombreux défis qui aggravent la vulnérabilité des populations. Il s'agit notamment de l'effritement de la cohésion sociale et de l'insécurité marquée par les nombreuses attaques terroristes. Face à ces défis, le Conseil national pour la protection sociale (CNPS) a consacré sa 7^e session à la recherche de mécanismes efficaces et pérennes pour réduire de façon significative la vulnérabilité des populations. Présidée par le Premier ministre Christophe Dabiré, par ailleurs président du CNPS, la rencontre, qui s'est tenue le mardi 23 juillet 2019, a permis à l'ensemble des acteurs, à savoir le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les ONG et autres acteurs de terrain, d'évaluer les progrès réalisés dans la conduite de la politique de protection sociale. A ce propos, le chef du gouvernement a indiqué que depuis l'adoption de la Politique nationale de protection sociale (PNPS) en 2012, des efforts importants ont été fournis par l'Etat et ses partenaires dans le cadre de la construction d'un système efficace et efficient de pro-

tection sociale au pays des Hommes intègres. Il a en mémoire l'adoption en 2015 de la méthodologie consensuelle sur le ciblage des personnes vulnérables et ses instruments de mise en œuvre dans la perspective de la constitution d'un registre unique des personnes vulnérables. A ses dires, ce mécanisme dont la mise en œuvre a débuté en 2016 a permis de constituer une base de données de plus de 46 000 personnes vulnérables dans cinq communes pilotes. Toute chose qui a favorisé l'adoption d'un programme national de réponse à leurs besoins à travers un soutien à la sécurité alimentaire et à la scolarisation des enfants. Si ces résultats sont fort encourageants, ils pouvaient être meilleurs, si les interventions des différents acteurs étaient mieux coordonnées, foi de Christophe Dabiré. C'est pourquoi, la présente session a orienté la réflexion sur le choix d'une meilleure stratégie pour la construction d'un registre unique dynamique, qui permettra à tous les acteurs d'utiliser et de partager un même système de gestion des informations sur les ménages et personnes vulnérables sur le

plan national. « Cette option vise également à réduire les coûts des opérations de ciblage et de rationaliser les différentes interventions apportées aux besoins des personnes vulnérables et permettre aux communes et acteurs de terrain de jouer pleinement leur rôle de promotion et de protection des groupes vulnérables », a-t-il laissé entendre.

Ne laisser personne pour compte

Il a, en outre, invité les acteurs à accompagner le processus de mise en place du registre unique, qui va permettre d'atteindre, de façon précise, les véritables cibles et transformer qualitativement leur quotidien, tout en faisant d'elles des acteurs de développement. « Aucun Burkinabè ne doit être un laissé-pour-compte dans le processus de développement de notre pays. Notre ambition est de faire en sorte que même les personnes vulnérables participent à la création de la richesse nationale », a-t-il déclaré. Dans cette dynamique de mise en place d'un registre unique de protection sociale, le gouvernement burkinabè peut compter sur



Le Premier ministre, Christophe Dabiré : « Nos efforts de développement ne peuvent porter des résultats si une bonne partie de la population manque du minimum vital ».

l'appui des partenaires techniques et financiers comme la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM). C'est l'assurance qui a été donnée au Premier ministre par le représentant pays du PAM, David James Bulman, pour qui la mise en œuvre d'un registre unique va permettre de ne laisser aucune personne vulnérable de côté. « Dans une famille, le père connaît tous ses enfants et les besoins de chacun d'eux. Ce qui lui permet de les prendre facilement en charge. Mais quand on arrive au

niveau de l'Etat, ça devient un peu plus compliqué. Pour un pays, par exemple, qui a plus de 20 millions de personnes, on peut avoir 500 000 ou un million de personnes vulnérables. Il serait donc difficile pour l'Etat de les connaître toutes ainsi que leurs besoins spécifiques », a-t-il indiqué. Il a ajouté que le fait de disposer d'un registre unique va aider les acteurs à disposer d'une liste de toutes les personnes vulnérables et de leurs besoins d'assistance, afin de les combler.

Nadège YAMEOGO
Aziz CONGO
(Stagiaire)



Le représentant des PTF, David James Bulman, a rassuré le gouvernement de leur soutien dans la lutte contre la vulnérabilité.



Santé

L'équipe médicale chinoise a soigné gratuitement au Nord

Le samedi 20 juillet 2019, la mission médicale chinoise au Burkina Faso était dans la commune rurale de Téma-Bokin, dans le nord du pays. Objectif : diagnostiquer les maux de populations de la zone et les soigner sans frais.



La mission médicale chinoise participe et donne un coup de pouce à la promotion de la santé de la population. C'est le moins que l'on puisse dire après le séjour d'une journée de celle-ci dans la commune rurale de Téma-Bokin, localité située dans la province du Passoré, au Nord du Burkina Faso. Ils sont de tous les âges et de tous les horizons à avoir effectué le déplacement au centre médical de Bokin pour bénéficier des prestations sanitaires gratuites de ces médecins chinois appuyés par leurs collègues du Burkina, notamment des majors des formations sanitaires relevant dudit centre médical à savoir ceux des Centres de soin et de promotion sociale (CSPS) de Téma, de Guipa, de Séguédin et bien évidemment de Bokin. Le maire de Téma-Bokin, Nongma Ernest Ouédraogo, qui est venu, lui aussi, se faire consulté n'a pas manqué de saluer la coopération sino-burkinabé et de remercier l'équipe

médicale chinoise pour son action. «J'ai été très heureux quand on m'a annoncé qu'une mission médicale chinoise va séjourner à Bokin. J'étais très enthousiaste et mon souhait c'est que la mission se pérennise. [...] moi-même j'ai une cataracte très avancée. Je n'ai pas pu être consulté ce matin mais rendez-vous a été pris pour une autre fois», a-t-il affirmé avant de continuer : «nous souhaiterions avoir un soutien en matériel. Peut-être que cette mission en faisant son rapport le révélera à l'autorité qui l'a envoyée ici et que décision sera prise pour renforcer nos installations et améliorer l'offre de soin.»

Les pathologies qui ont pu être décelées chez les patients sont de tous les ordres : Maux d'yeux, hypertension artérielle, maladies cardiaques, douleurs musculaires, hernies, infections sexuellement transmissibles, vers intestinaux, démangeaisons sont, entre autres, ce dont souffraient

les patients qui ont bénéficié gracieusement de médicaments, si nécessaires, pour un traitement curatif. A la fin des consultations, l'équipe médicale chinoise a rendu une visite de courtoisie au chef de Bokin à qui elle a exposé les bonnes pratiques pour éviter les maladies cardiovasculaires, les vers intestinaux et la maladie de la cataracte pour une large diffusion au sein de la population. Selon le chef de la mission médicale chinoise, M. PAN Lixin, cette opération s'est inscrite dans le

cadre de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé avec un protocole d'accord signé par les deux pays. «Nos actions sur le terrain, c'est pour honorer notre engagement de fournir des soins gratuits à la population et apporter notre contribution à l'accès de la population locale à des services de santé de qualité», nous a-t-il confié.

Au total 265 patients de cette zone du nord du Burkina ont bénéficié de soins et de médicaments gratuits. Certains, notamment les patients atteints de la cataracte, n'ont pas pu être pris en charge à cause de l'absence, ce jour-là, d'experts en ophtalmologie. Toutefois, l'équipe médicale chinoise rassure que dans les jours à venir, plus précisément au cours du mois de novembre de cette année, une opération dénommée «Action de la lumière» sera organisée par une équipe d'experts chinois en ophtalmologie. Elle consistera à extraire gratuitement à travers

une opération chirurgicale la cataracte chez les patients qui en souffrent et ne concernera pas que la seule zone de Téma-Bokin, mais l'ensemble du territoire. La première «action de la lumière» a été réalisée en décembre dernier au CHU de Tengandogo. Près de 200 patients ont été opérés, dont le taux de succès chirurgical est de 100%. La visite médicale à Téma Bokin avec traitement médicamenteux gratuit est le fruit de la coopération entre la Chine et le Burkina et est la 2e du genre. La première séance a été réalisée à Mankoula avec plus de 200 patients consultés et soignés. Cet élan gratuit va encore se poursuivre et s'élargir dans d'autres localités afin de permettre à un plus grand nombre de personnes, surtout vulnérables, de bénéficier de soins de qualité.

Mission médicale des experts chinois



Etablissements privés laïcs

Le 14^e congrès se tiendra, du 25 au 27 juillet prochain

Le comité d'organisation du 14^e congrès de l'Union nationale des établissements d'enseignement privés laïcs (UNEEL-L) a animé une conférence de presse, le vendredi 19 juillet 2019, à Ouagadougou, pour annoncer l'événement qui se tiendra du 25 au 27 juillet prochain.

L'Union nationale des établissements d'enseignement privés laïcs (UNEEL-L) entend promouvoir et renforcer les écoles privées laïques. C'est pourquoi, lors d'une conférence de presse animée, le vendredi 19 juillet 2019 à Ouagadougou, elle a dit placer son 14^e congrès sous le thème : «Les défis du système éducatif burkinabè : la contribution de l'UNEEL-L». L'événement, qui est prévu du 25 au 27 juillet prochain, va connaître la participation de plus de 400 fondateurs venus de toutes les régions du Burkina Faso, selon le président du comité d'organisation, Dr Désiré Nacoulma. A ses dires, ces chefs d'établissements feront le diagnostic du système éducatif des écoles privées «non ecclésiastiques», afin de trouver des solutions pour promouvoir la pédagogie de ces

Photo : Edith Bakala



Selon le président du comité d'organisation, Dr Désiré Nacoulma (milieu), le 14^e congrès a pour objectif de défendre les intérêts des membres.

institutions auprès de l'Etat. «Il y aura cinq communications autour du thème», a-t-il dit. Il a, par ailleurs, indiqué que les structures d'enseignement privées ont capitalisé

des acquis à savoir, le respect des effectifs demandés dans les classes, du calendrier scolaire et l'offre de conditions de travail acceptables. Se prononçant sur les défis, Dr

Nacoulma a souligné que le congrès permettra de revoir la formation des enseignants, adapter les programmes et discuter des problèmes de gestion des écoles. Le président du comité a aussi fait savoir que ces 72 heures d'échanges vont permettre de renouveler les assises du bureau exécutif national, adopter un rapport général des travaux, formuler des recommandations et résolutions. A la question de savoir quel est l'apport de l'UNEEL-L pour freiner les mouvements sociaux dans les temples de savoir, il a souligné que le congrès prendra des mesures «fortes» pour venir à bout de ces grèves.

Mariam SOMDA
Frank POUGBILA
(Stagiaire)



Paludisme saisonnier La campagne de prévention chez les moins de 5 ans lancée

Le ministère de la Santé a officiellement lancé la campagne 2019 de chimio-prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de 3 à 59 mois, le lundi 22 juillet 2019 à Koubri.



Pour le SG du ministère de la Santé, Dr Wilfrid Ouédraogo, le lancement de la CPS 2019 à l'échelle nationale témoigne de l'engagement du gouvernement dans la lutte contre le paludisme.

Après la distribution gratuite de Moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) en début du mois de juillet, les autorités ne cessent de multiplier les actions pour réduire drastiquement les cas de paludisme en cette saison de pluie. En effet, le ministère de la Santé a lancé, le lundi 22 juillet 2019 à Koubri, la campagne 2019 de Chimio-prévention du paludisme saisonnier (CPS) chez les enfants âgés de 3 à 59 mois. «La CPS est une stratégie de prévention du paludisme recommandée par l'OMS depuis 2012 et vise à réduire le fardeau du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans pendant la saison des pluies», a affirmé le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Wilfrid Ouédraogo. Ainsi, a-t-il dit, cette CPS va consister en

l'administration supervisée d'une dose de deux anti-palus aux enfants de cette tranche d'âge le premier jour et à la remise de comprimés aux parents pour la suite du traitement au deuxième et au troisième jour. «Le produit vise, d'une part, à détruire les parasites du palu déjà existant dans le corps s'il en a, et, d'autre part, à neutraliser les parasites en cas de nouvelles piqures de moustiques», a expliqué Dr Ouédraogo. La campagne durera quatre jours par mois et, ce, pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre de l'année 2019. La stratégie fixe au niveau des centres de santé et celle du porte-à-porte, selon le SG, permettront d'administrer les médicaments à environ 4 millions d'enfants sur l'ensemble du territoire. «L'optique est d'assurer aux enfants qui représentent la couche la plus vulnérable face au paludisme, une protection supplémentaire pendant cette période de haute transmission», a-t-il soutenu.

Pour le succès de la présente campagne, M. Ouédraogo a exhorté les acteurs à s'investir pleinement dans la sensibilisation des parents et des personnes en charge des enfants afin qu'ils adhèrent et respectent les différentes étapes. Aussi, pour une protection efficace des tout-petits du fléau, il a invité les parents à accepter l'administration des produits à leurs enfants, à respecter les doses des deux jours suivants et surtout les faire dormir toutes les nuits sous des moustiquaires imprégnées.

Kadi RABO



Le gouverneur de la région du Centre, Sibiri De Issa Ouédraogo, administrant la première dose contre le paludisme saisonnier à un enfant.

Réforme curriculaire Les encadreurs du Sahel s'approprient les nouveaux guides

La direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Sahel a tenu la conférence pédagogique annuelle des inspecteurs de l'enseignement du premier degré et des conseillers pédagogiques itinérants de la région du Sahel, du 16 au 19 juillet 2019, à Dori.



Pour le DREPPNF Moumounou Konaté, les thèmes développés ont permis aux participants de mieux s'imprégner des nouveaux curricula.

Placée sous le thème : «L'exploitation des guides pédagogiques et de l'approche Safe school», cette instance de réflexion et d'analyse des acquis scolaires de l'année 2018-2019, a regroupé une centaine de participants, venus des quatre directions provinciales de la région du Sahel. Dans le but d'améliorer les apprentissages au niveau du préscolaire, du primaire, du post primaire et du non formelle, le Burkina Faso s'est engagé dans une vaste réforme des curricula. Plusieurs activités sont inscrites au registre de la mise en œuvre de cette réforme. Selon le secrétaire général de la région du Sahel, Inoussa Kaboré, en optant cette année d'organiser les conférences sur les guides pédagogiques des enseignants, les autorités du ministère de l'Education nationale affichent ainsi, leur volonté de franchir un pas vers la réforme en cours, qui accuse un déphasage entre le stade conceptuel et sa mise en œuvre. Pour lui, depuis quatre années, des curricula ont été élaborés, expérimentés et continuent d'être stabilisés sans qu'aucune

innovation ne se fasse dans les classes. «C'est cette situation qui a amené, les acteurs de la recherche en éducation à élaborer quarante-sept guides pédagogiques écrits sur la base de l'Approche pédagogique intégratrice (API) qui sous-tend la réforme curriculaire», explique-t-il. Et d'ajouter que l'utilisation de ces documents par les enseignants nécessite, en premier lieu, l'appropriation de leur contenu par les encadreurs pédagogiques. Toute chose, selon lui, qui passe par le renforcement de leurs capacités. Pour ce faire, le directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Sahel, Moumounou Konaté, plusieurs thèmes ont été développés au cours de cette conférence. Il a cité, entre autres les généralités sur la réforme curriculaire, l'Approche pédagogique intégratrice (API), les curricula et leurs documents d'accompagnement, l'évaluation-remédiation des apprentissages, la structuration des différents guides et fiches pédagogiques. Au cours de cette rencontre, l'approche «Safe School» a été également développée aux participants. Pour le 2^e adjoint au maire de Dori, Boubacar Cissé, le thème de la conférence a permis de résoudre le problème des approches pédagogiques certes, mais également de renforcer les capacités de résilience des encadreurs face aux attaques des groupes armés et des autres catastrophes. Au nom des maires de la région du Sahel, il a remercié les encadreurs pédagogiques pour les résultats obtenus lors de l'examen du Certificat d'études primaires (CEP), session 2019 de 55,82% comparativement taux national qui est de 55,11%.

Ali Mamoudou MAIGA
AIB/ SENO



Les encadreurs pédagogiques ont été exhortés à la recherche perpétuelle de meilleurs résultats.



Lotissement à l'arrondissement n°8 La NOMA exige l'annulation de la délibération

La Nouvelle orientation des masses (NOMA) a organisé, le dimanche 21 juillet 2019, une rencontre avec les populations des quartiers non lotis de l'arrondissement n°8 de Ouagadougou, pour dénoncer des pratiques «peu orthodoxes» dans la gestion des lotissements dudit arrondissement.



La NOMA demande l'attribution de parcelles aux populations de Silmiougou.

Les premiers responsables de la Nouvelle orientation des masses (NOMA) sont vent debout contre certains conseillers municipaux de l'arrondissement n°8 de Ouagadougou, qu'ils accusent de vente de parcelles non mises en valeur. Ils l'ont fait savoir lors d'une rencontre avec les populations des zones non loties du secteur n°35 de la capitale, le dimanche 21 juillet 2019. A entendre le président de la NOMA, Daouda Ouédraogo, à la suite de nombreuses plaintes, l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE/LC) a diligenté une enquête. Les conclusions des travaux de la structure, a-t-il poursuivi, ont recommandé le retrait de l'agrément de la société immobilière (ATTP) en charge du lotissement, l'arrêt dudit lotissement, l'annulation de la délibération du conseil municipal ayant autorisé le lotissement et une sanction administrative avec poursuite judiciaire des personnes mises en cause. Reconnaissant que le lotissement a effectivement été suspendu, la NOMA regrette cependant des «prétendus dissensions» au sein du conseil municipal qui empêchent la tenue d'une session en vue d'annuler la délibération, «alors que des sessions se tiennent sur d'autres ordres du jour». Reçus de paiement à l'appui, les animateurs de la rencontre dénoncent également une spoliation des habitants des quartiers Nonghin et Koumdagnonré par la société immobilière «créée par un groupe de conseillers

municipaux». En effet, ils leur reprochent d'avoir pris des sommes allant de 225 000 à 1 750 000 F CFA pour leur donner des parcelles. «Maintenant que le lotissement a été suspendu à la suite des enquêtes de l'ASCE/LC, les populations n'arrivent pas à rentrer en possession de leur dû», a relevé Daouda Ouédraogo. Il accuse également certains conseillers municipaux de vendre des parcelles non mises en valeur dans l'arrondissement. Ces derniers et leurs complices de démarcheurs (17 au total), a-t-il dit, ont été entendus par la police. Toutefois, M. Ouédraogo déplore le fait que certaines autorités fassent des pieds et des mains pour que l'affaire n'aille pas en justice. Il a donc appelé la police à faire fi des pressions et à acheminer le dossier en justice pour que chacun réponde de ses actes. La NOMA accuse aussi le maire de l'arrondissement, Kassoum Simporé, de ne pas organiser des journées de redevabilité avec les populations. En somme, l'association demande l'organisation d'une session pour annuler la délibération d'autorisation du lotissement, l'initiation de journées de redevabilité, un esprit d'équipe des conseillers municipaux pour mieux développer l'arrondissement et la tenue d'une journée de concorde communale «pour dépasser les divergences et se réconcilier» au grand bonheur des populations.

✉ Jean-Marie TOE



Les habitants des quartiers non lotis de l'arrondissement ont fait le déplacement pour soutenir l'association.

Ministère de la Communication La cellule environnementale dispose d'un plan d'actions triennal

La cellule environnementale du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement a finalisé et validé son plan d'actions triennal (2020-2022). C'était au cours d'un atelier tenu, du 16 au 21 juillet 2019, à Ziniaré dans le Plateau central.



La SG du ministère de la Communication, Hortense Zida (gauche) a invité les membres de la cellule à mettre en œuvre les activités du programme.

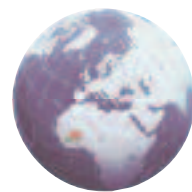
Mise en place en août 2018, la cellule environnementale du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement a aujourd'hui un plan d'actions triennal (2020-2022). Au cours d'un atelier, tenu du 16 au 21 juillet 2019 à Ziniaré, les membres ont finalisé et validé leur plan. C'est plus d'une quarantaine d'activités qui ont été programmées pour la période. Il s'agit, entre autres, des actions de plaidoyer dans les différentes structures du ministère, des constructions de latrines, des dotations de matériels de sécurité pour les agents de l'imprimerie et ceux des émetteurs, un concours de la meilleure direction en matière d'assainissement et d'hygiène. Selon la secrétaire générale du ministère, Hortense Zida, ce plan d'actions, une fois opérationnalisé, va renforcer les interventions du département dans l'amélioration du cadre de vie et de travail des agents. «Ces actions permettront de faire face aux problèmes environnementaux et une meilleure adaptation au changement climatique» a-t-elle souligné. Le plan final sera soumis à l'appréciation des responsables du département. A noter

que la cellule a pour mission de contribuer à la prise en compte des préoccupations environnementales lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets de développement du département. De l'avis de Mme Zida, elle va participer à l'éducation environnementale et à toute activité relevant du domaine de l'environnement. Avec le plan d'actions, a-t-elle poursuivi, des actions à même de changer les comportements des agents et des populations en matière de protection de l'environnement seront menées. Au cours de l'atelier, l'arrêté portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la cellule a été amendé. En rappel, c'est par décret, en la séance du 27 décembre 2007 du conseil des ministres que le gouvernement a décidé de la création des cellules environnementales dans les différents départements ministériels, les régions administratives et les entreprises publiques et privées. Et l'arrêté a été signé officiellement en mars 2008.

✉ Fleur BIRBA
fleurbirba@gmail.com



La cellule environnement du département a désormais un plan d'actions triennal.



MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



Ouagadougou, le 15 JUIL 2019

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Le Directeur Général des Impôts a l'honneur de porter à la connaissance du public et rappeler aux acteurs de la chaîne foncière que, conformément aux dispositions des articles 6 et 7 de la loi n°57-2008/AN du 20 novembre 2008 portant promotion immobilière au Burkina Faso et celles des articles 407 et 408 de la loi n°34-2012/AN du 02 juin 2012 portant Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina Faso, tout promoteur immobilier et/ou foncier doit acquérir ses terres en pleine propriété pour la réalisation de son programme immobilier et/ou foncier.

A la date du présent communiqué, seuls les promoteurs immobiliers ci-après ont introduit un dossier de cession définitive de terres et des titres fonciers leur ont été délivrés ou sont en instance de leur être délivrés.

N°	Noms et prénoms	Localité
1	ABDOUL'SERVICE Inter	Bassemyam (Komsilga), Bogdin (Zagtlouli), Boassa (secteur 33), Zagtlouli (secteur 34), Kamsantenga (Komsilga), Nakomstenga (Bagbin/ Saaba), Simiougou (Ouaga)
2	BTM Immobilier	Ouaga 2000
3	CAT- SARL	Sakaby Bobo-Dioulasso
4	CGE Immobilier S.A	Koubri (Mogtèdo), Tangonkin, Kossodo
5	Etablissements. BARRO Boubacar	Bobo-Dioulasso
6	GELPAZ IMMO	Guigumtenga (Koubri), Ponsomtenga (Komsilga)
7	SAHA Immobilier BTP SA	Zagtlouli/Ouaga
8	SIWIP Wend Panga	Koubri/Ouaga
9	SOCOGIB	Yagma secteur 37
10	SONATUR	secteur 16 Ouaga
11	SOSID-Immo SA	Zagbèga/Ziniaré
12	SRTC	Zéguédessé/Komsilga

La Direction Générale des Impôts invite les promoteurs immobiliers et/ou fonciers au respect strict des dispositions réglementaires en s'inscrivant dans la régularité et demande à la population de nos villes et campagnes de s'entourer de toutes les garanties avant toute transaction immobilière.

Moumouni LOUGUE
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

01 BP: 119 OUAGADOUGOU 01 - Tel.: (+226) 25 30 89 85/86/87 - 25 31 60 03/05
Fax : (+226) 25 31 27 70 - Site web : www.impots.gov.bf

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

N° 2019 _____ /MINEFID/ SG/DGI/DSF



BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Ouagadougou, le

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance des contribuables ayant fait l'objet de rappels de droits à la suite de vérifications ponctuelles ou générales de comptabilité que des remises seront consenties sur les pénalités notifiées et ce, proportionnellement au montant des droits simples qu'ils viendraient à payer au **plus tard le mardi 30 juillet 2019**.

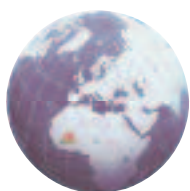
Par conséquent, il les exhorte à saisir cette occasion pour régulariser leur situation fiscale afin d'éviter d'éventuels désagréments.

Par ailleurs, il sait compter sur l'esprit de civisme fiscal de tous, gage de soutien aux efforts de développement du Burkina Faso.

Payer ses impôts, c'est contribuer au développement économique et social du Burkina Faso.

Le Directeur Général des Impôts

Moumouni LOUGUE
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances





OFFICE NOTARIAL
DU 4703 AVENUE John F. KENNEDY
Maître Elibié Jocelyne BAYALA / SAURET | Maître Ezesboé Noël BAYALA

**ANNONCE
LEGALE**
CONSTITUTION DE SOCIETE

AKASSO MICROFINANCE

Suivant acte portant dépôt avec reconnaissance d'écriture et de signature dressé le quatre juillet deux mille dix-neuf (04/07/2019) par le Notaire soussigné, il a été constitué une société dénommée : « AKASSO MICROFINANCE », répondant aux caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée.
Capital social : Quinze millions (15.000.000) de francs CFA.
Siège social : Ouagadougou, secteur n°4, lot 04, parcelle 11, section 028 ; 01 BP 4368 Ouaga 01 ; Tel : (+226) 72 76 76 21/76 64 66 44 - BURKINA FASO.
Objet : La société a pour objet au Burkina Faso :
La collecte de dépôt ; les opérations de prêts ; les opérations d'engagements par signature.
La société pourra envisager d'exercer des activités régies par des dispositions spécifiques sous réserve de solliciter les autorisations requises et se soumettre aux règlements applicables aux opérations envisagées.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce de Ouagadougou, le quinze juillet deux mille dix-neuf (15/07/2019), sous le numéro **5258/2019** et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OUA 2019 B 5221**.

Pour avis et insertion
Le Notaire
Maître Elibié Jocelyne BAYALA-SAURET

4-703, Avenue John F. KENNEDY, 04 BP 8702 OUAGADOUGOU 04 - BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25.31.14.76 - (+226) 71.22.71.71 ; Fax : (+226) 25.30.26.56 ; N°IFU 0008164-Z ;
E-mail : bayalasauret.notaires@yahoo.fr - notaire.bayala@gmail.com



OFFICE NOTARIAL
DU 4703 AVENUE John F. KENNEDY
Maître Elibié Jocelyne BAYALA / SAURET | Maître Ezesboé Noël BAYALA

**ANNONCE
LEGALE**
AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

“FERME DE SANI SARL”

Suivant actes authentiques dressés le cinq avril deux mille dix-neuf (05/04/2019) par le Notaire soussigné, il a été constitué une société dénommée : “FERME DE SANI”, répondant aux caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Capital social : cent (100.000) de francs CFA.
Siège social : Saaba, Nioko I, Parcelle 03, Lot 22, section AW, 01 BP 119 Ouagadougou 01, Téléphone. : (+226) 78 38 96 60- Burkina Faso.
Objet : La société a pour objet dans tous pays et particulièrement au Burkina Faso :
➤ **Elevage ;**
➤ **Agriculture ;**
➤ **Vente de produits provenant de l'élevage et de l'agriculture sans transformation.**
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce de Ouagadougou, le onze juillet deux mille dix-neuf (11/07/2019), sous le numéro 5155/2019 et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2019 B 5120.

Pour avis et insertion
Le Notaire
Maître E. Jocelyne BAYALA- SAURET

4-703, Avenue John F. KENNEDY, 04 BP 8702 OUAGADOUGOU 04 - BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25.31.14.76 - (+226) 71.22.71.71 ; Fax : (+226) 25.30.26.56 ; N°IFU 0008164-Z ;
E-mail : bayalasauret.notaires@yahoo.fr - notaire.bayala@gmail.com



OFFICE NOTARIAL
DU 4703 AVENUE John F. KENNEDY
Maître Elibié Jocelyne BAYALA / SAURET | Maître Ezesboé Noël BAYALA

**ANNONCE
LEGALE**
AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

GAME MACHINE IMPORT AND EXPORT ENTERTAINMENT SA

Suivant actes authentiques dressés le trois juillet deux mille dix-neuf (03/07/2019) par le Notaire soussigné, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée : **GAME MACHINE IMPORT AND EXPORT ENTERTAINMENT SA**, répondant aux caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société Anonyme avec Conseil d'Administration.
Capital social : dix millions (10.000.000) de francs CFA.
Siège social : Ouagadougou, secteur 28, parcelle 02, lot 22, section 308, 01 BP 1156 Ouagadougou 01; Tel: 56 88 38 86/ 78 12 12 95 – BURKINA FASO-.
Objet : La Société a pour objet au Burkina Faso, comme à l'Étranger :
les jeux du hasard ;
l'exploitation des machines à sous ;
la gestion de restaurants, d'hôtels et de casinos ;
L'import-export ;
La fabrication et la commercialisation de produits alimentaires.
La participation de la société par tous moyens à toutes opérations, entreprises ou sociétés pouvant se rapporter directement ou indirectement, à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliance, association en participation ou autrement ;
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce de Ouagadougou, le cinq juillet deux mille dix-neuf (05/07/2019), sous le numéro **5017/2019** et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OUA 2019 B 4987**.

Pour avis et insertion
Le Notaire
Maître Elibié Jocelyne BAYALA-SAURET

4-703, Avenue John F. KENNEDY, 04 BP 8702 OUAGADOUGOU 04 - BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25.31.14.76 - (+226) 71.22.71.71 ; Fax : (+226) 25.30.26.56 ; N°IFU 0008164-Z ;
E-mail : bayalasauret.notaires@yahoo.fr - notaire.bayala@gmail.com



OFFICE NOTARIAL
DU 4703 AVENUE John F. KENNEDY
Maître Elibié Jocelyne BAYALA / SAURET | Maître Ezesboé Noël BAYALA

**ANNONCE
LEGALE**
AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

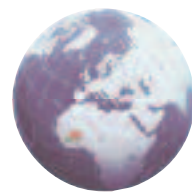
LE SENS PRATIQUE SARL

Suivant actes authentiques dressés le deux juillet deux mille dix-neuf (02/07/2019) par le Notaire soussigné, il a été constitué une société dénommée : **LE SENS PRATIQUE SARL** en abrégée « **L.S.P SARL** », répondant aux caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société A Responsabilité Limitée.
Capital social : Un million (1.000.000) de francs CFA.
Siège social : Ouagadougou, secteur 12, Parcelle 09, lot 12, section RY ; 01 BP 4587 Ouagadougou 01 ; Tel.: (+226) 70 38 96 85/ 70 24 58 22 BURKINA FASO.
Objet : La société a pour objet directement ou indirectement dans tout pays et particulièrement au Burkina Faso :
➤ **études ;**
➤ **formation;**
➤ **recherche ;**
➤ **action-appui technique ;**
➤ **conseils.**
Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles de favoriser son développement.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce de Ouagadougou, le cinq juillet deux mille dix-neuf (05/07/2019), sous le numéro 4966/2019 et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2019 B 4936.

Pour avis et insertion
Le Notaire
Maître Elibié Jocelyne BAYALA-SAURET

4-703, Avenue John F. KENNEDY, 04 BP 8702 OUAGADOUGOU 04 - BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25.31.14.76 - (+226) 71.22.71.71 ; Fax : (+226) 25.30.26.56 ; N°IFU 0008164-Z ;
E-mail : bayalasauret.notaires@yahoo.fr - notaire.bayala@gmail.com



LOTIERIE NATIONALE BURKINABÈ
Les lots aux gagnants, les bénéfices au Faso.



Espace Courses en Direct
La fortune en direct

COMMUNIQUÉ LONAB

La loterie nationale burkinabè informe son aimable clientèle du déménagement de l'ECD OUAGA INTER dans ses nouveaux locaux sis côté sud de l'église catholique de la patte d'oie, le jeudi 25 juillet 2019

ECD la fortune en direct !



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 31/07/19

OBLIGATIONS DU TRÉSOR

— ÉMISSION EN CAS DE DÉFICIT DU BUDGET —
Portant à la connaissance de tous les investisseurs du marché financier
pour le recouvrement d'obligations du Trésor de Côte d'Ivoire.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR : ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION : 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE : 10 000 FCFA
DURÉE : 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT : 6,15%
DATE DE VALEUR : JEUDI 01 AOÛT 2019
ÉCHÉANCE : LUNDI 01 AOÛT 2022



DÉPÔDES SOUMISSIONS

Date : Mercredi 31 juillet 2019 à 10h30 (Heure locale)
Lieu : Agence UMOA-Titres, 4708 Dakar, Sénégal

Le remboursement des Obligations se fera en totalité de la somme des versements effectués à la date d'échéance (remboursement à l'échéance). Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,15% l'an dès la première année.

Dakar le 25/07/2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIOUF

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire

M. Sidé Adenreux DUMAR

Cette émission est organisée en vertu de la loi n° 2018-01 du 15 janvier 2018 relative à la gestion des finances publiques de Côte d'Ivoire.
Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : info@umoa-titres.org / Tél : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57



OFFICE NOTARIAL

DU 4-703 AVENUE JOHN F. KENNEDY

Maître Elie-Jocelyne
BAYALA / SAURET

Maître Ezeobor Nobi
BAYALA

ANNONCE LEGALE

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Suivant actes authentiques dressés le vingt-neuf mai deux mille dix-neuf (29/05/2019) par le Notaire soussigné, il a été constitué une société dénommée : **UNIVERSITE THOMAS SANKARA**, répondant aux caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société Anonyme avec Administrateur Général.

Capital social : vingt millions (20.000.000) de francs CFA.

Siège social : Ouagadougou, secteur n°24, lot 13, parcelle 03, section 114 (CT) ; 06 BP 9545 Ouagadougou 06, Tel.: (226) 25 36 95 30 - BURKINA FASO.

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement dans tout pays et particulièrement au Burkina Faso :

Toutes les activités de l'enseignement supérieur, de formation professionnelle, de formation par correspondance, de formations continues, d'édition, de commercialisation de livres pédagogiques ;
La commercialisation de son savoir-faire directement dans le cadre de la formation inter/intra-entreprises dans toutes les structures, burkinabè et/ou étrangères ;
La formation en ligne ;

Les activités de la société pourront également s'étendre :

- Dans le domaine de la construction de bâtiments se rapportant à l'activité principale et la gestion immobilière de résidences estudiantines ;
- Dans la prise de participation dans des structures locales ou internationales ayant des activités identiques, annexes ou connexes à son objet social.

Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date d'immatriculation, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce de Ouagadougou, le seize juillet deux mille dix-neuf (16/07/2019), sous le numéro 5306/2019 et la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2019 B 5269.

Pour avis et insertion

Le Notaire

Maître E. Jocelyne BAYALA- SAURET

4-703, Avenue John F. KENNEDY, 04 BP 8702 OUAGADOUGOU 04 - BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25.31.14.76 - (+226) 71.22.71.71 ; Fax : (+226) 25.30.26.56 ; N°IFU 0008164-Z ;
E-mail : bayalasauet.notaires@yahoo.fr - notaire.bayala@gmail.com



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'ÉMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 16 JUILLET 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 16 juillet 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à trois (3) mois pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 16 juillet 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	30 558 000 000
Dont ONC	656 000 000
Montant retenu (en FCFA)	27 500 000 000
Dont ONC	656 000 000
Taux Marginal	5,5000%
Taux Moyen Pondéré	4,8009%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	4,86%
Nombre soumissions	18
Nombre Participants directs	8
Taux de couverture	122,23%
Taux d'absorption	89,88%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 16 juillet 2019

Le Directeur

Adrien DIOUF



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 2019/093/CRBF/CD/SG

Financement : Croix-Rouge Espagnole

Objet : réalisation et la réhabilitation de forages

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet, dénommé « **Projet de Promotion de l'Accès aux Services d'Eau potable, Assainissement et Hygiène dans les écoles de la province du Seno « WASH Écoles III** », la Croix Rouge Burkina lance un appel ouvert pour les travaux de réalisation de cinq (05) forages et de réhabilitation d'un (01) forage équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans la région du Sahel.

1. Répartition

Les travaux objet du présent appel d'offre se composent en lot unique : Travaux de réalisation de cinq (05) forages et de réhabilitation d'un (01) forage équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans la région du Sahel.

2. Financement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres seront financés par Croix Rouge Espagnole, la Junta de Castilla y León et Ayuntamiento de Majadahonda.

3. Délais d'exécution

Le délai d'exécution est le suivant : 02 mois

4. Participation à l'appel d'offre

La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso, inscrits au registre de commerce, en règle vis à vis des services fiscaux et parafiscaux.

5. Acquisition du dossier d'appels

Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu au secrétariat de la Croix Rouge Burkina, Tel : 50 36 13 40 sise à la zone du Bois moyennant une somme de **Trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable.

6. Dépôt des offres/cautionnement

Les offres devront parvenir ou être déposées au secrétariat de la Croix Rouge Burkinabè 01 B. P. 4404 OUAGADOUGOU 01 ; Téléphone (226) 50 36 13 40, Fax 50 36 31 21 sise à la Zone du Bois **au plus tard**, le 06/ 08/ 2019 à 09 heures 00 GMT et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant tel que spécifié dans les **Données Particulières de l'Appel d'Offres**.

7. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **Cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des plis.

8. Reserve

La Croix Rouge Burkinabè se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

9. Renseignements complémentaires

Les renseignements sur le présent avis d'appel d'offres peuvent être obtenus au secrétariat de la **Croix-Rouge Burkinabè** Faso téléphone **25 36 13 40**, Fax 50 36 31 21 sise à la Zone du Bois du **lundi au vendredi de 9h 00 à 16 heure 00**.

Ouagadougou, le 18 Juillet 2019

W. Lazare ZOUNGRANA

Chevalier de l'ordre national



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 2019/092/CRBF/CD/SG

Financement : Croix-Rouge Espagnole

Objet : réalisation et la réhabilitation de latrines

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet, dénommé **Projet de Promotion de l'Accès aux Services d'Eau potable, Assainissement et Hygiène dans les écoles de la province du Seno « WASH Écoles III**, la Croix Rouge Burkinabè lance un appel à d'offre ouvert concurrence pour les travaux de réalisation et de réhabilitation de latrines dans la région du Sahel.

1. Répartition

Les travaux objet du présent appel d'offres se répartissent par volets et par lot ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Réalisation de 04 blocs de latrines avec 16 cabines, réhabilitation d'un (01) blocs de latrines à 04 cabines et construction de 03 bacs à incinérer dans les écoles dans la commune de Sampelga.

Lot 2 : Réalisation de 06 blocs de latrines avec 24 cabines, réhabilitation d'un (01) blocs de latrines à 04 cabines et construction de 03 bacs à incinérer dans les écoles dans la commune de Bani

2. Financement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres seront financés par la Croix Rouge Espagnole, la Junta de Castilla y León et Ayuntamiento de Majadahonda.

3. Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont les suivants : **Lot 1 et Lot 2** sont de **03 mois** pour chaque. Les délais ne sont pas cumulables

4. Participation à l'appel d'offre

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso, inscrits au

registre de commerce, en règle vis à vis des services fiscaux et parafiscaux.

5. Acquisition du dossier d'appels

Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu au secrétariat de la Croix Rouge Burkina, Tel : 50 36 13 40 sise à la zone du Bois moyennant une somme de **Vingt mille (20 000) FCFA** non remboursable pour le lot 1 et **Trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable par lot 2.

6. Dépôt des offres/cautionnement

Les offres devront parvenir ou être déposées au secrétariat de la Croix Rouge Burkinabè 01 B. P. 4404 OUAGADOUGOU 01 ; Téléphone (226) 50 36 13 40, Fax 50 36 31 21 sise à la Zone du Bois **au plus tard le 07/ 08/ 2019 à 09 heures 00 GMT et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant tel que spécifié dans les Données Particulières de l'Appel d'Offre**.

7. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des plis.

8. Reserve

La Croix Rouge Burkinabè se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offre.

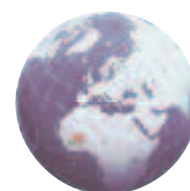
9. Renseignements complémentaires

Les renseignements sur le présent avis d'appel d'offres peuvent être obtenus au secrétariat de la **Croix Rouge Burkinabè** téléphone **25 36 13 40/ 70 09 13 56**, sise à la Zone du Bois du **lundi au vendredi de 9h 00 à 16 heure 00**.

Ouagadougou, le 18 Juillet 2019

W. Lazare ZOUNGRANA

Chevalier de l'ordre national



Jusqu'au 13 août 2019

Joue et Gagne

Envoie ton prénom
avec ton numéro orange **au 242**



Liste des gagnants du 15 au 21 juillet 2019

Smartphone		Tonne de ciment		Sanitaire		Carrelage	
01	76537868	01	76306295	01	66889697	01	54585352
02	76609192	02	75886958	02		02	74320038
03		03	74398310	03		03	76637047
04		04	77824839	04		04	64178030
05		05	65126748	05		05	

Electroménager		Week end à Bobo		Villa	
01	64155834	01		01	



Coût du SMS 100f Cfa

Selon arrêté N°2019/232/MINEED/SG/DGTCP/DELIF // Interdit aux mineurs et aux majeurs incapables // 100f le SMS

@cgeimmobilier • Ouaga : 25 30 00 15 • Bobo : 20 98 80 80



CGE IMMOBILIER
Le bâtisseur à vos côtés



Production cotonnière dans la zone SOFITEX

L'«or blanc» reprend pied

Après une campagne cotonnière 2018-2019 peu reluisante, les producteurs se sont remis à la tâche en vue d'une relance de la production. Le constat dans la zone SOFITEX à la mi-juillet est rassurant : l'or blanc domine les cultures.



Selon le président du GPC Bossan, Yézouma Coulibaly, les intrants servis sont de bonne qualité.



Ces champs témoignent de la relance de la production cotonnière.

Fini le rejet de la culture du coton dans les villages de N'Dorola et de Kourouma dans le Kéné Dougou. Ces deux localités de la zone SOFITEX, réputées dans la production cotonnière, constituaient le foyer d'où était parti le vent de révolte contre «l'or blanc». Sur ces terres, des sacrifices avaient été faits pour condamner tout contrevenant au mot d'ordre de «zéro coton» produit. Fort heureusement, en cette campagne 2019-2020, les notables ont mis de l'eau dans leur vin et les produc-

teurs ont retrouvé le chemin de la culture du coton. Karim Sanou, rencontré dans son champ, est responsable d'une coopérative de production cotonnière. Il a rassuré que tout est rentré dans l'ordre et que le coton est produit sur plus de 60% des terres cultivées dans la zone. Il a réaffirmé la détermination des producteurs à rattraper le temps perdu. Pour M. Sanou, la production cotonnière est dans le «sang» des habitants de ces villages. «Nous sommes prêts à lutter pour la survie de la filière, pourvu qu'il y

ait de la transparence dans l'appui institutionnel et financier aux producteurs», a-t-il relevé. Vendredi 5 juillet 2019, alors que nous slalomions sur la route départementale reliant le village de Sara à Wakuy en passant par Béréba, dans la province du Tuy, des deux côtés de la voie, des champs de coton s'étendaient à perte de vue. La forte pluie, qui s'est abattue sur le grand Ouest ce jour-là, a pratiquement envoyé tous les producteurs dans leurs champs. Certains étaient en plein semis, d'autres en labour, ou

en séance de traitement des mauvaises herbes à base d'herbicides. La physionomie des champs de coton diffère d'une superficie à une autre. Pendant que certains cotonniers sont au stade de levé, d'autres sont encore dans les creux des poquets. L'emblavure du coton dans la zone SOFITEX est une réalité. Dans les prévisions, 800 mille tonnes de coton graine sont attendues sur le plan national. Un défi que les cotonculteurs réunis au sein de l'Union nationale de producteurs de coton

(UNPCB), comptent relever. Ce qui va tourner la page de la crise née du boycott à la base d'un déficit de production lors de la campagne passée.

«La crise est derrière nous»

Pour encourager les «soldats de la terre» à une relance véritable, le gouvernement a pris diverses mesures. Il s'agit de l'apurement des impayés internes et externes, du relèvement du prix planché du kilogramme du coton graine de



Pour l'ATC du département de Tiombio, Bidingou Youin, l'encadrement des producteurs permet de meilleurs rendements.



En début juillet, le président de l'UNPCB, Bambou Bihoun, disposait de 50 hectares de coton au stade de préfloraison.



A Wakuy, l'ATC Salifou Ouattara se dit satisfait du travail de ses assistés

15 F CFA, ce qui porte le prix de 250 à 265 F CFA, la baisse de 7% des prix de cession des engrais (NPK et Urée), etc. Mieux, des produits phytosanitaires à large spectre d'action (insecticides de spécialité) ont été mis à la disposition des producteurs pour combattre les ravageurs du cotonnier. A ce jour, les résultats sur le terrain semblent être à la hauteur des attentes pour peu que la pluviométrie soit au rendez-vous. A Wakuy, dans le département de Béréba, province du Tuy, le champ principal du président de l'UNPCB, Bambou Bihoun, est situé sur un vaste plateau. Il est parsemé majoritairement de karités et s'avère très fertile. A la date du 5 juillet, sur environ 50 hectares, le coton de Bihoun était au stade de préfloraison. Une vingtaine de jeunes repartis en deux groupes assuraient ce jour-là, le traitement phytosanitaire sous la supervision de techniciens de la SOFITEX. Au volant d'un pickup, le producteur assure les contrôles de routine de ses champs disséminés à travers le département. Chaussé de bottes, il nous reçoit dans l'un de ses champs accompagné de deux Agents techniques coton (ATC). Bambou Bihoun soutient que le Burkina Faso va reprendre la première place de pays leader dans la production du coton en Afrique. Et d'ajouter qu'au regard de l'appui du gouvernement aux cotonculteurs, ces derniers vont démontrer leur capacité de production. «La crise est derrière nous. Au cours de mon mandat,

vous allez constater un relèvement du niveau de production. Nous sommes décidés et nous allons prouver ce dont nous sommes capables», a rassuré le président de l'UNPCB.

«La terre est notre salut»

Abordant les questions relatives aux impayés internes et externes au sein des coopératives, M. Bihoun a fait savoir que le gouvernement a pris des dispositions pour soulager les producteurs des dettes qui pesaient sur eux individuellement, mais aussi sur leurs organisations locales. Au passage, il témoigne sa reconnaissance au nom des acteurs de la filière à l'exécutif et a déclaré que les usines d'égrenage auront du mal à absorber les récoltes de la campagne en cours. En ce qui concerne le nouveau tarif d'achat du kilogramme de coton graine, il a salué l'engagement des partenaires, notamment l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB) qui a bien voulu réduire les frais de cession des fertilisants et des produits d'entretien du cotonnier. Au regard de ces efforts, M. Bihoun a invité l'ensemble des producteurs à la tâche. Car, dit-il, «la terre est notre salut, et le coton notre principale source de revenus. En le produisant, nous bâtissons l'avenir, et nous construirons l'économie du pays». Pour la campagne 2019-2020, le fils de Wakuy a emblavé 150 hectares de coton ; ce qui est suffisant pour faire tourner l'usine de Houndé pendant plusieurs mois.



La physionomie des champs varie d'une zone à une autre.

Sur l'axe Bobo-Déou, le constat est le même, surtout dans les villages de Bondoukuy et Ouarkoye. Producteur de la zone, le vieux Panka Boni ironise en ces termes : «Qu'allons-nous manger l'année prochaine ?». Pour lui, les céréales ont fait place au cotonnier.

De bons intrants

Quant à Yézouma Coulibaly, l'un des meilleurs cotonculteurs du département de Bondoukuy, par ailleurs président du «GPC Bossan», il affirme que l'absorption des impayés a donné le courage aux producteurs d'enterrer la «hache de guerre». Avec sa trentaine d'hectares, il envisage ajouter une dizaine pour espérer un haut rendement. «Dans mon groupement, tous les membres ont doublé leurs superficies habituelles», a-t-il dit.

Parlant de la qualité de la semence, des engrais et des insecticides, M Coulibaly relève qu'aucune anomalie n'a été constatée et que les semences poussent normalement. «Il n'y a pas eu de re-semis dans mes champs, nous sommes satisfaits des intrants distribués», s'est-il réjoui. Une appréciation, qui a été corroborée par l'ATC de Wakuy, Salifou Ouattara. Selon ce technicien, leur rôle est d'encadrer les producteurs avec des conseils et de signaler les difficultés à la SOFITEX. Ainsi, il a attesté que le matériel mis à la disposition des producteurs est de belle facture. «Nous assurons un suivi du déroulement des activités cotonnières. Nous sommes en permanence avec les producteurs. Nous constituons la courroie de transmission entre les sociétés cotonnières et les producteurs. Si

nous constatons des difficultés, nous rendons immédiatement compte à la SOFITEX», a confié M. Ouattara. Dans le même ordre d'idées, Bidingou Youin, ATC du village de Tiombio, précise qu'il surveille la croissance des plants, ordonne l'épandage des engrais à bonne date et élabore une périodicité des traitements phytosanitaires en fonction des attaques parasitaires. Dans un des champs, il venait d'ordonner une reprise de traitement, le premier passage ayant été lessivé par la pluie. Selon lui, la connaissance scientifique du champ et le respect des conseils des ATC permettent un bon rendement. «Nous soignons les plantes tout en formant les producteurs», a résumé M. Youin.

Wanlé Gérard COULIBALY



Des techniques de traitement du cotonnier sont enseignées par les ATC



Amélioration de la sécurité routière

L'ONATEL offre 1 000 imperméables aux VADS du Centre

L'Office national des télécommunications (ONATEL) a offert 1 000 imperméables aux Volontaires adjoints de sécurité (VADS) de la région du Centre, le mardi 23 juillet 2019, à Ouagadougou.



Photo : Edith Bakala

Le représentant du directeur général de l'ONATEL, Gérard Lompo (droite), a remis symboliquement un lot d'imperméables au directeur régional de la police nationale du Centre, le commissaire Joseph Toni.



Des VADS (avant-plan), en compagnie de leur hiérarchie et des donateurs, ont porté, de façon symbolique, leurs imperméables.

Les Volontaires adjoints de sécurité (VADS) contribuent à la baisse des accidents de la circulation au Burkina Faso. En guise de reconnaissance, ceux de la région du Centre ont reçu 1 000 imperméables de l'Office national des télécommunications (ONATEL), le mardi 23 juillet 2019, à Ouagadougou, dans les locaux du Service régional de la circulation et de la sécurité routière du Centre (SRCSRC). Ce don va leur permettre de continuer à servir la nation pendant la saison pluvieuse, en améliorant leurs conditions de travail, a laissé entendre le représentant du directeur général de l'ONATEL, Gérard Lompo. «Notre geste est

certes modeste, mais, comme le dit l'adage, c'est pierre après pierre que l'on bâtit un édifice», a-t-il lancé. Gérard Lompo s'est, également, réjoui du fait que les efforts déployés par le gouvernement, aidé des VADS, pour une circulation routière sécurisée, sont «énormes et hautement louables».

Un geste salubre

Dans ce sens, il a invité d'autres acteurs de bonne volonté à emboîter le pas à l'ONATEL. M. Lompo a, par ailleurs, félicité le personnel de la police nationale pour le travail «excellent» abattu au quotidien dans le domaine de

la circulation routière, de la mobilité urbaine et de la sécurité des personnes et des biens.

Le directeur régional de la police nationale du Centre, le Commissaire de police Joseph Toni, a, d'emblée, salué l'initiative de l'ONATEL. «Ce geste très louable permettra aux VADS d'exercer en toute sérénité et dans de meilleures conditions, leurs missions de régulation de la circulation dans la ville de Ouagadougou en cette saison hivernale», a-t-il reconnu. Il a, en outre, expliqué que depuis 2013, les VADS ont, à travers leur dévouements, apporté, de façon significative et positive, leurs concours à la régulation de la cir-

culcation routière dans les grandes villes du Burkina Faso. Cet appui à leur endroit intervient dans le cadre de l'engagement citoyen de l'ONATEL au profit du développement économique (éducation, sport, promotion de la femme et de l'emploi, culture, santé) du Burkina Faso. Il s'agit aussi, particulièrement, d'appuyer les actions du gouvernement en matière de lutte contre l'incivisme routier. Au début de la cérémonie de remise des imperméables, un hommage a été rendu au Sous-officier de police Dieudonné Ouédraogo, qui s'en est allé, le 20 juillet dernier.

Boukary BONKOUNGOU

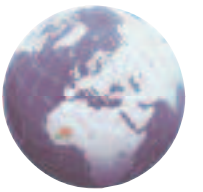


Photo : Edith Bakala

Le personnel de la police nationale a suivi avec intérêt le don de l'ONATEL aux VADS.



Des VADS exerçant dans la région du Centre ont apprécié à sa juste valeur l'offre de l'ONATEL.



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar

Siège Social : 32-36 Av. Jean Jaurès DAKAR B.P. 3144 Tél. : 823 10 40 / 823 93 30 / 823 95 70 – Fax : 823 40 54 – Telex : 31 680 SG

DELEGATION AUX ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA

Avenue de la Résistance du 17 Mai 01 BP 1331 Ouagadougou 01 – Tél. (226) 25 30 65 15 / 16 - Fax (226) 25 30 78 40

Date: 24/07/2019

AON N°: ASECNA/DGAAN/BF/CETM/003/IGC/2019

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar/Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (ASECNA/DAAN) du Burkina Faso a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement 2019 l'acquisition de trois (03) tracteurs équipés au profit de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN).

L'ASECNA/DAAN invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture desdits tracteurs répartie en deux (02) lots :

Lot 1 : Deux (2) tracteurs équipés pour l'aéroport de Ouagadougou

Lot 2 : Un (1) tracteur équipé pour l'aéroport de Bobo-Dioulasso

Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) à Ouagadougou au **Service Exploitation Technique et Météorologique 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01 - Tél. : 25 30 65 15/16 – Télécopie : +226 25 30 78 40**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN) à Ouagadougou au **Service Exploitation Technique et Météorologique 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA à la caisse de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales (DAAN). Le paiement est effectué en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.

La Règlementation des Marchés de Toute Nature (RMTN) passés au nom de l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses

Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de Fournitures et Services Connexes, publié par l'ASECNA.

Toutes les offres doivent être déposées **au Secrétariat du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA, 01 BP 1331 OUAGADOUGOU 01** au plus tard le **jeudi 05 septembre 2019 à 9H00** précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 02% du montant par lot soumissionné.

Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **jeudi 05 septembre 2019**.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **jeudi 05 septembre 2019 à 10H00**, dans la salle de réunion de l'ASECNA/DAAN à OUAGADOUGOU.

Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leurs offres soient reçues à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit qu'à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

L'ASECNA/DAAN se donne le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres.

Ouagadougou le,.....

Le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA

Dr Thomas Hyacinthe COMPAORE



Energie renouvelable L'entreprise Mousstakbal négocie mise sur le solaire

Mousstakbal négocie a organisé ses journées portes ouvertes, du 17 au 20 juillet 2019 à Ouagadougou, sous le thème «Energie renouvelable, porte-flambeau de la renaissance énergétique».



Le directeur général de Mousstakbal négocie, Rasmané Sanfo : «Mon entreprise maîtrise les expertises d'ingénierie».

Le faible taux d'accès des Burkinabè aux infrastructures énergétiques est l'une des problématiques du secteur des énergies. Consciente de ce phénomène, la société Mousstakbal négocie a organisé une cérémonie, dénommée journées portes ouvertes, du 17 au 25 juillet 2019, à Ouagadougou pour échanger avec les consommateurs et acteurs du secteur. Selon le directeur général, Rasmané Sanfo, l'objectif de l'activité est de créer un cadre de concertation afin de montrer les avantages du solaire. A l'en croire, la promotion de l'énergie du soleil, va consister à trouver des solutions aux besoins des clients, présenter les composants solaires aux participants. A son avis, le système solaire est une solution énergétique, économique et durable. «C'est pourquoi ma structure s'est spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables, notamment le solaire», a-t-il déclaré. M. Sanfo a relevé que la croissance démographique rend difficile la répartition des ressources énergétiques. En effet, a-t-il ajouté, 40 % des ménages n'ont pas accès à l'électricité. Et pour pallier cette insuffisance, le Burkina doit profiter du «don naturel» qu'est le soleil. Rasmané Sanfo a souligné que le pays

des Hommes intègres a une position géographique où les températures dépassent 35° pendant les saisons chaudes, un potentiel pour développer l'énergie solaire. Par ailleurs, il a fait savoir que l'entreprise Mousstakbal négocie réalise des éclairages publics, des systèmes photovoltaïques et des pompes d'eau. «Elle est spécialisée dans les kits adaptés à des consommations ménagères et industrielles», a précisé M. Sanfo. Le représentant du ministre de l'Energie, Firmin Nagalo, lui, a affirmé que le besoin énergétique se ressent dans tous les secteurs du développement, à savoir l'éducation, la santé, l'agriculture d'où la promotion des productions locales en énergies et à moindre coût. «Le département de l'Energie s'est engagé à accompagner les initiatives des sociétés privées œuvrant dans le secteur, parce que le taux de couverture nationale en énergie électrique n'est que de 20%», a dit M. Nagalo. Mousstakbal négocie a été créée en 2010 et travaille en partenariat avec des entreprises nationales et internationales.

✉ **P. Oumar Ouédraogo**
& Frank POUGBILA
(Stagiaire)

Amélioration génétique animale au Burkina Faso Une trentaine d'acteurs de l'élevage s'imprègnent de la loi

Le Secrétariat permanent de la Coordination de la gestion des ressources génétiques animales (SP/CGRGA) a organisé un atelier de vulgarisation de la loi N° 037 portant réglementation de l'amélioration génétique du cheptel au Burkina Faso au profit d'une trentaine d'acteurs de la province du Séno. Les travaux se sont déroulés, le jeudi 18 juillet 2019 à Dori.

Selon le chef du département de la prospective et de la promotion du partenariat au Secrétariat permanent de la Coordination de la gestion des ressources génétiques animales (SP/CGRGA) au Burkina Faso, Ruffin Sawadogo, la demande de plus en plus croissante en produits animaux (lait, viande et œuf) a encouragé bon nombre de producteurs avertis à se lancer dans l'amélioration génétique. Pour ce faire, explique-t-il, ceux-ci utilisent l'insémination artificielle avec des semences de races performantes ou introduisent des géniteurs de races exotiques dans leurs troupeaux. Cependant, déplore-t-il, ces pratiques ne se font pas toujours dans les règles de l'art, entraînant parfois des croisements tous azimuts menaçant l'existence même du patrimoine génétique animal du Burkina Faso. C'est pourquoi, a confié M. Sawadogo, l'atelier de vulgarisation a été organisé, le jeudi 18 juillet 2019, à Dori en vue d'informer une trentaine d'acteurs du secteur de l'élevage de la province du Séno et leur permettre du coup de s'approprier la loi N°037-2012/AN portant réglementation de l'amélioration génétique du cheptel au Burkina Faso et ses décrets d'application. Selon lui, l'objectif est de les sensibiliser et les faire découvrir la loi en matière de réglementation des actions d'amélioration génétique afin d'éviter les conséquences constatées sur le terrain. A l'issue de la campagne de vulgarisation, Ruffin Sawadogo a exhorté les participants à contribuer à diffuser la loi et ses dispositions dans leurs différentes organisations d'éleveurs de sorte qu'un grand nombre d'acteurs soit sensibilisé. Certes, a-t-il conclu, le SP/CGRGA encourage l'amélioration génétique, mais qu'elle se fasse en tenant compte de la réglementation en vigueur.



Le chef de département de la prospective et de la promotion du partenariat au SP/CGRGA au Burkina Faso Ruffin Sawadogo: «Notre souci est d'assainir le milieu de l'amélioration génétique animal».

Prévue dans les 45 provinces, la tournée de vulgarisation s'inscrit dans le cadre d'exécution du Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso (PADEL-B). En effet, à travers sa composante «Améliorer l'accès aux intrants et services», le projet entend faire connaître davantage la loi N°037-2012/AN aux responsables d'organisations professionnelles d'éleveurs et des agents qui les encadrent. Portée par le SP/CGRGA, cette diffusion contribuera à l'atteinte des résultats de la sous-composante «Amélioration de l'accès aux intrants de qualité» qui vise à renforcer la productivité des chaînes de valeur du système d'élevage sédentaire en augmentant la disponibilité et l'accès aux intrants de haute qualité pour les producteurs.

✉ **Souaibou NOMBRE**
Snombre29@yahoo.fr



Les participants ont suivi la présentation des produits Mousstakbal négocie.



La loi N° 037-2012/AN et ses cinq textes d'application ont été présentés aux participants.



Formation agro-sylvo-pastorale

Le centre Sompagnimdi/Belwet fonctionnel

Le centre de formation agro-sylvo-pastoral Sompagnimdi/Belwet de Dapélogo, dans le Plateau central, a été inauguré, le samedi 20 juillet 2019. Entièrement financé par l'ambassade du Japon au Burkina Faso, il se veut un cadre de référence dans la formation des acteurs du monde rural.



Le Larlé Naaba : «Le centre va se doter d'un laboratoire de recherche pour une amélioration substantielle de la production agricole».



L'ambassadeur du Japon au Burkina Faso, Tamotsu Ikezaki a souhaité que des milliers de jeunes puissent se former...



...dans ce centre nouvellement inauguré.

Les acteurs du monde rural peuvent désormais se former dans un bref délai aux techniques de plantation d'arbres, de concombres, de courgettes, de levée des champs, piscicole de production de miel, d'élevage, etc. Le centre de formation agro-sylvo-pastoral Sompagnimdi/Belwet de Dapélogo, qui a ouvert ses portes leur offre cette gamme de formations. Bâti sur une superficie de quatre hectares, il est situé dans le village de Tanpelga, à 45 km de Ouagadougou, dans la commune de Dapélogo, dans le Plateau central. Ce centre d'apprentissage, qui a coûté environ 46 millions F CFA à la représentation diplomatique japonaise donne aussi l'opportunité à ses apprenants de maîtriser les techniques de production des engrais liquides bio en 72 heures ou deux semaines et en engrais organiques en 14 et 21 jours. «Nous produisons beaucoup de choses pour la santé de la terre et de l'homme», s'est réjoui le fondateur du centre, le Larlé Naaba Tigré. Champion national de la nutrition, le chef traditionnel a déclaré que l'objectif principal du centre de formation est de faire de la production biologique. Il a remercié l'ambassadeur du Japon, Tamotsu Ikezaki pour ce don. Ce geste traduit l'excel-

lence des relations entre les deux pays, selon le Larlé Naaba. «Soyez fiers pour cette immense œuvre que votre pays a réalisé non pas pour moi, mais pour toute la communauté rurale, car sa contribution est capitale pour le développement de notre pays», a-t-il expliqué. L'ambassadeur du Japon au Burkina Faso, Tamotsu Ikezaki a dit croire au potentiel agricole du pays des Hommes intègres et est convaincu que la formation de jeunes agriculteurs contribuera à faire du pays le grenier de la sous-région. «L'accompagnement du Japon se justifie également par sa volonté de contribuer à l'atteinte du 12^e Objectif de développement durable

(ODD) qui est de consommer responsable en produisant suffisamment », a affirmé le diplomate Ikezaki. A ce jour, Sompagnimdi/Belwet compte 200 pensionnaires. Mais, elle a déjà formé 750 acteurs du monde agricole, à en croire son directeur Djibrina Nikiéma. Basga Ouédraogo est le représentant des stagiaires. Le quinquagénaire a dit que son âge ne l'empêche pas de venir se faire former pour avoir des compétences en agro-sylvo-pastoralisme. «Le Larlé Naaba fait beaucoup pour le monde rural. Les engrais chimiques sont sources de diverses maladies, appauvrissent et dégradent les sols. Nous saluons le fondateur pour

son initiative de produire bio dans le centre», a soutenu Basga Ouédraogo.

Un centre de référence

Cette cérémonie a été placée sous le patronage des ministres en charge de l'agriculture et des ressources animales. Leur représentant, Pierre Emmanuel Ouédraogo a reconnu que le centre contribuera à accroître les compétences des producteurs agricoles. Il a rassuré le donateur de l'accompagnement des services techniques de ces deux ministères à accompagner le centre. «Nous invitons l'encadrement à nous approcher pour une amélioration des curricula et un

meilleur accompagnement du centre afin qu'il réponde aux aspirations du monde agricole», a souhaité M. Ouédraogo. Le bio est l'avenir en termes de consommation saine, a dit le chef traditionnel. «Nous voulons nous positionner comme un centre de référence national dans le développement rural, l'agriculture, l'élevage, la foresterie avec le bio comme option de production. Cette option est en parfaite adéquation avec mes valeurs de champion de la nutrition. Je me dois de promouvoir les bonnes pratiques qui conduisent à une alimentation saine», a-t-il ajouté.

Abdel Aziz NABALOU
emirathe@yahoo.fr



Les stagiaires bénéficieront d'une formation de courte durée à divers domaines.



Sécurité alimentaire et nutritionnelle Les acteurs analysent la situation

Les membres statutaires du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA), de la région du Centre-Est, ont tenu la première session ordinaire de l'année, le jeudi 18 juillet 2019, à Tenkodogo.



Les membres statutaires du comité technique du CNSA du Centre-Est ont, au cours de leurs travaux, échangé sur la situation alimentaire et nutritionnelle.

Au Burkina Faso, les populations sont confrontées à une insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente qui touche un nombre croissant de personnes surtout dans les régions les plus arides du pays. Cette situation qui handicape le développement socioéconomique de l'ensemble de la population du Burkina Faso a conduit les plus hautes autorités du pays à faire de l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle une préoccupation majeure. Ce qui a justifié la mise en place d'un Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) constitué de structures centrales et de structures déconcentrées. Dans le but de pouvoir tenir leurs rencontres statutaires, la session de comité technique et de l'assemblée générale se doit de collecter des informations en lien avec la situation alimentaire et nutritionnelle et procéder à des analyses afin d'orienter les interventions au niveau local. D'où la tenue de la première session ordinaire de l'année, le jeudi 18 juillet 2019, à Tenkodogo. La session vise aussi à présenter le bilan des activités, la situation alimentaire et nutritionnelle courante et dégager les perspectives. Les membres statutaires du comité technique du conseil régional de sécurité alimentaire du Centre-Est ont, au cours de leurs travaux, fait la situation alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, il en est ressorti que le coût global du plan d'actions triennal 2019-

2021 est de 39 625 657 500 FCFA. Ce plan d'actions comporte des activités directes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et des activités indirectes dont la mise en œuvre favorisera l'atteinte des objectifs. Le coût des activités permettant directement d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région du Centre-Est est estimé à 39 229 657 500 F CFA. Le financement acquis est de 3 604 300 000 FCFA soit 9,19 %. Celui à rechercher est de 35 625 357 500 FCFA soit 90,81 % du montant global. Le président du comité technique du conseil régional de sécurité alimentaire, par ailleurs directeur régional de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles du Centre-Est, Ibréma Ouédraogo a souligné que le problème de financement constitue un frein au bon déroulement du plan d'actions. «*La mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan d'actions présentent quelques risques telles la faible mobilisation des ressources nécessaires et la faible collaboration des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan d'actions. De ce fait, il obéit aux principes directeurs de la PNSAN qui sont les normes et valeurs autour desquelles les orientations et les objectifs de cette politique sont bâtis*», a conclu Ibréma Ouédraogo.

Bougnan NAON
Maïmouna YAMEOGO
(stagiaire)

Arrondissements n^{os} 4 et 6 de Ouagadougou Des travaux de voiries lancés

Le maire de la ville de Ouagadougou, Armand Pierre Béouindé a lancé les travaux de voiries et d'équipements publics des arrondissements n^{os} 4 et 6 de la ville de Ouagadougou, le lundi 22 juillet 2019.



En procédant au lancement des travaux de voirie, le maire de la commune de Ouagadougou Armand Pierre Béouindé (en boubou) ambitionne d'améliorer la fluidité de la circulation routière.

Rendre la circulation plus fluide et résoudre les problèmes d'inondations récurrentes. C'est l'objectif poursuivi à travers la réhabilitation des voies des arrondissements n^{os} 4 et 6 de la ville de Ouagadougou. Le lancement des travaux de voiries et équipements publics de Ouagadougou a eu lieu, le lundi 22 juillet 2019, en présence du premier magistrat de la ville, Armand Pierre Béouindé, du ministre des Infrastructures, Eric Bougouma, représentant le Premier ministre et de l'ambassadeur de France au Burkina Faso Xavier Lapeyre de Cabanes. Ces travaux entrent dans le cadre du Projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO). Lequel projet est mis en œuvre en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD). En ce qui concerne l'arrondissement n^o 6, les travaux vont se faire sur deux voies. La première va de la cité ASECNA, au croisement du boulevard de l'Insurrection populaire à la Patte-d'oie jusqu'au niveau de l'ex-centre émetteur de Gounghin sur la Route nationale N^o 1. La seconde, qui part de la circulaire près du cimetière de Gounghin, longe la clinique Suka et le lycée Venégré pour rejoindre la route de Boassa. Les travaux devront permettre, entre autres, le bitumage des voies en 2x2, l'éclairage public, la réalisation de 21km de caniveaux, l'aménagement de zones de stationnement, un terre-plein central avec des carrefours giratoires. Ces travaux seront réalisés sur une distance de 9,4 km avec un

budget estimé à plus de 9 milliards FCFA pour un délai d'exécution de 14 mois. Pour ce qui est de l'arrondissement n^o 4, les travaux vont concerner l'avenue Jean-Baptiste- Ouédraogo et la rue Baba-Rawa sur une distance de 2,9 km. Ces travaux vont de l'avenue de la Concorde (voie de Polesgo) pour croiser la Route nationale n^o 3 (route de Kaya) avec une bretelle qui mène au CSPS de Tanghin (rue Baba-Rawa).

Implanter des feux tricolores

Il va s'agir de réaliser, entre autres, le bitumage des voies en 2x2, l'éclairage public, l'implantation de feux tricolores et des ouvrages d'assainissement. Il est prévu également l'aménagement de zones de stationnement, un terre-plein central avec des carrefours giratoires. Ces réalisations devront permettre de réduire les distances en aménageant des voies de desserte de qualité, de fluidifier la circulation, d'offrir de meilleures conditions de mobil-

ité aux citoyens et de garantir la sécurité des populations. D'un coût global de plus de 4 milliards FCFA, les travaux seront exécutés dans un délai de 12 mois. Selon le maire de la capitale, le deuxième et le quatrième volet de son programme de mandat 2016-2021 intitulé «*vivre ensemble, libre ensemble*», sont consacrés au renforcement des infrastructures routières et de stationnement dans la ville de Ouagadougou. «*Les arrondissements n^{os} 4 et 6 sont très pauvres en infrastructures routières. Les populations y sont assez concentrées. C'est ce qui justifie le choix de ces deux zones*», a précisé M. Beouindé. De l'avis du ministre des Infrastructures, Eric Bougouma, ce type d'actions sont à encourager puisqu'elles illustrent parfaitement une volonté politique très «*forte*» d'assurer à la fois la mobilité urbaine dans la ville de Ouagadougou, la sécurité routière et d'offrir une plateforme logistique très importante aux transporteurs de notre pays. Saisissant l'occasion, le maire et sa délégation se sont rendus sur le site de réhabilitation de la gare routière Ouagarinter dont les travaux ont démarré depuis février 2019. Cette réhabilitation entre dans le cadre du projet d'aménagement des gares modernes de 2011 et s'élève à plus de 4 milliards FCFA, dont 2 200 000 000 FCFA pour le volet aménagement et 2 083 000 000 FCFA pour le volet bâtiment et édifices divers. Le maire de la commune de Ouagadougou a confié que dans les prochains jours, les gares de Tampouy, de l'Ouest et de l'Est seront également réaménagées.

Gaspard BAYALA



Les autorités et les partenaires ont salué l'initiative de réhabilitation des voiries entreprise par la commune de Ouagadougou.



Valorisation du potentiel agro-pastoral à l'Est

L'entrepreneuriat des jeunes mis en exergue

La deuxième phase du programme de Valorisation du potentiel agro-pastoral dans l'Est du Burkina (VALPAPE TIN SUAGI) a été lancée, le jeudi 18 juillet 2019 à Fada N'Gourma. La présente phase ambitionne de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, encourager la transformation des produits à l'échelle locale et vulgariser les techniques modernes de conservation et de commercialisation.

Fruit de la coopération entre le Burkina Faso et la Suisse, le programme de Valorisation du potentiel agro-pastoral dans l'Est du Burkina (VALPAPE-TIN SUAGI) vise «une amélioration de la sécurité alimentaire dans la région de l'Est par un accroissement et une sécurisation des revenus des producteurs et productrices agro-pastoraux». Après une mise en œuvre «réussie» de la première phase, les deux parties ont convenu de rebeloter avec une seconde phase, essentiellement axée sur la promotion des initiatives des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux. Financé à plus de cinq milliards F CFA, ce nouvel épisode du programme, a été lancé, le jeudi 18 juillet 2019, à Fada N'Gourma. Ses activités s'étalent sur la période allant de janvier 2019 à décembre 2022, soit une durée d'exécution de quatre ans.

Au sujet des orientations de la phase 2 de VALPAPE-TIN SUAGI, son coordonnateur, Christophe Tankoano, a indiqué que le programme ambitionne de consolider les acquis engrangés au cours de l'expérience précédente et, surtout, de prendre en compte les nouveaux défis qui se présentent aux producteurs de la région de l'Est. Ainsi, il est prévu des actions en vue d'encourager la transformation des produits à l'échelle locale et de vulgariser les techniques modernes de conservation et de commercialisation. Mieux, le programme compte soutenir les initiatives des jeunes afin de faciliter l'insertion de cette frange de la population dans les métiers agro-sylvo-pastoraux. «D'ici à



Selon le coordonnateur de VALPAPE TIN SUAGI, Christophe Tankoano, la seconde phase du programme prévoit la création de six cent dix entreprises de jeunes.

décembre 2022, il est attendu la création de six cent dix entreprises de jeunes avec environ 1500 emplois à travers des projets collectifs et individuels innovants», a confié le coordonnateur Tankoano. En outre, il est question de pérenniser l'expérience de VALPAPE en matière de sécurisation foncière et d'améliorer les rendements des paysans.

De fortes attentes des bénéficiaires

Pour le directeur général de la promotion de l'économie rurale, Dr Abdoul Aziz Ouédraogo, la phase 2 du programme, telle que conçue, permettra de valoriser davantage le potentiel agro-pastoral dont regorge la région de l'Est. Le représentant de la coopération suisse, Salifou Saré, a relevé que les résultats de la première



Pour le représentant de la coopération suisse, Salifou Saré, les résultats de la première phase ont été jugés satisfaisants.

phase ont été jugés satisfaisants, d'où la décision du partenaire financier d'accorder une autre phase. Ce partenariat «fructueux» entre le Burkina Faso et la Suisse témoigne de l'excellence des relations qu'entretiennent les deux pays, a salué le haut-commissaire de la province du Gourma, Adama Jean-Yves Béré, représentant le gouverneur de la région de l'Est. Le président du conseil régional de l'Est, Paripougouini Lompo, s'est dit impressionné par les efforts consentis par la «Confédération helvétique» au profit du monde rural de l'Est. Le maire de la commune de Fada N'Gourma a souhaité bon vent au programme, tout en espérant que la phase 2 connaisse le même succès que la précédente.

La cérémonie de lancement du programme VALPAPE TIN SUAGI a



A en croire le directeur général de la promotion de l'économie rurale, Dr Abdoul Aziz Ouédraogo, la phase 2 du programme permettra de valoriser davantage le potentiel agro-pastoral de la région.

été suivie d'une visite de stands des bénéficiaires de la phase 1. Ces derniers ont exprimé leur satisfaction de l'appui technique et financier du programme à l'essor de leurs entreprises respectives. Au demeurant, ils ont formulé quelques doléances et ont émis le vœu que la phase 2 y apporte satisfaction. Il s'agit, pour certains, de la réalisation de forages et, pour d'autres, de la construction de magasins de stockage.

La deuxième phase du programme VALPAPE TIN SUAGI a été conçue conformément à la stratégie de développement économique local de la coopération Suisse et à la philosophie du Plan national de développement économique et social (PNDES) et du Programme national du secteur rural (PNSR-2).

Joanny SOW



Les représentants des structures déconcentrées et décentralisées de l'Est se sont imprégnés des orientations de la nouvelle phase du programme.



Des bénéficiaires de la phase 1 de VALPAPE TIN SUAGI, venus des quatre coins de la région, ont exposé leurs savoir-faire.



Numérique

Le CES sensibilise au bon usage des TIC

Le Conseil économique et social (CES) organise, du 23 au 25 juillet 2019 à Manga, le forum national 2019 sous le thème : «Utilisation des technologies de l'information et de la communication et valeurs sociales au Burkina Faso : quelles stratégies pour une jeunesse et une citoyenneté responsables».



Le président du CES, Moïse Napon, (milieu) : «Nous devons mener un combat unitaire et vigoureux pour la réduction des risques que le mauvais usage des TIC fait courir à l'économie et à la paix».



La gouverneure du Centre-Sud, Josiane Kabré, s'est réjouie de la tenue du forum qui va éclairer les usagers sur les dangers du TIC.

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) connaissent aujourd'hui, au Burkina Faso comme partout dans le monde, une grande notoriété tant elles font partie intégrante de la vie des communautés. Leur usage étant source d'opportunités mais aussi de revers nuisibles, le Conseil économique et social (CES) a décidé de plancher sur la question au forum national 2019. L'activité qui se tient, du 23 au 25 juillet 2019, à Manga, a été placée sous le thème «Utilisation des technologies de l'information et de la communication et valeurs sociales au Burkina Faso : Quelles stratégies pour une jeunesse et une citoyenneté responsables» ?

Selon le président du CES, Moïse Napon, l'initiative de son institution s'inscrit dans une dynamique d'interpellation sur l'usage «responsable» des TIC en général et en particulier des réseaux sociaux, devenus populaires grâce au développement d'Internet et la vulgarisation croissante des équipements multimédias.

«Les réseaux sociaux sont comme des nouvelles voitures puissantes lancées sur les routes de l'internet. Sans code de conduite, les dérapages et accidents seront inévitables», a-t-il argumenté dans son discours d'ouver-

ture, évoquant les risques encourus par les utilisateurs non avertis ou imprudents. Au nombre des dérapages liés à l'absence de discernement dans l'usage des TIC, Moïse Napon a cité l'atteinte à la vie privée des citoyens, le harcèlement, les injures et les diffamations, la cyberprostitution, la cybercriminalité et la montée de l'incivisme. Ces risques, a-t-il poursuivi, sapent les valeurs sociales comme le respect, la justice sociale, le sens de la responsabilité, la loyauté, l'humilité et le respect de l'autorité qui, pourtant, constituent des gages d'un développement harmonieux. Aussi, il a estimé qu'il est «urgent de lancer la

réflexion afin de dégager ensemble des solutions novatrices et parvenir à une responsabilisation de tous et particulièrement de la jeunesse dans l'utilisation des TIC».

Renforcer la sensibilisation en dépit des lois

Evoquant la nouvelle loi portant code pénal qui module l'utilisation des réseaux sociaux, le président du CES a signifié qu'en dépit de son adoption, il importe de poursuivre les actions de sensibilisation pour exhorter les utilisateurs à faire de bons choix. «Malgré cette loi, on ne pourra pas empêcher les

citoyens d'utiliser les réseaux sociaux mais on peut au moins leur montrer ce qui est mauvais et ce qu'ils peuvent utiliser pour le développement de notre pays», a-t-il argué.

Se félicitant des actions posées sur le terrain, M. Napon a invité l'ensemble des acteurs engagés dans la promotion des bonnes pratiques en matière d'utilisation des TIC à poursuivre leurs efforts pour le bien-être des populations.

La gouverneure de la région du Centre-Sud, Josiane Kabré et le premier adjoint au maire de Manga, Joseph Tondé, ont eux aussi abondé dans le même sens tout en se félicitant de la tribune offerte

par le CES pour éclairer les participants sur les dangers liés aux TIC. Mme Kabré a particulièrement insisté sur le bien-fondé et l'urgence d'informer et d'éduquer la jeunesse au bon usage des TIC. Au demeurant, elle a embouché la même trompette que le président du CES pour inviter les participants à des débats francs et sans langue de bois durant les trois jours de travaux. Et cela, pour aboutir à des recommandations et des enseignements susceptibles de guider les usagers des TIC vers des attitudes positives et constructives.

✉ Mamady ZANGO
mzango18@gmail.com



Il est attendu des participants des recommandations et des solutions novatrices pour le bon usage des technologiques.



Promotion de l'innovation agricole

Les acteurs examinent la mise en œuvre du projet

L'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé, le vendredi 19 juillet 2019 à Ouagadougou, un atelier-bilan des recommandations de la table ronde de dialogue politique pour la promotion de l'innovation agricole au Burkina Faso.



Ph: Rémi ZOERNGRE

Le ministre délégué chargé de l'innovation, Dr Urbain Ibrahim Couliadiati : «Le renforcement des capacités des acteurs ruraux est capital»



Le représentant de la FAO, Zacharie Segda : «Les politiques doivent trouver un environnement favorable à l'innovation agricole ».

L'amélioration de la productivité agricole et la satisfaction des besoins alimentaires des populations font partie des objectifs que le gouvernement burkinabè s'est assignés, et ce, avec le soutien des partenaires techniques et financiers. Pour y arriver, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation a exécuté, de 2015 à 2019, un projet dénommé : «Renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole (CDAIS)». A cet effet, une table ronde de dialogue poli-

tique pour la promotion de l'innovation agricole a été organisée en janvier dernier, à l'issue de laquelle des recommandations et un plan d'actions ont été proposés. C'est pour faire le point de l'état de mise en œuvre de ces recommandations et du plan d'actions que l'atelier a eu lieu, le vendredi 19 juillet 2019, à Ouagadougou. Selon Zacharie Segda, représentant la FAO, l'une des structures partenaires du projet CDAIS, il s'agit d'un atelier technique au cours duquel les participants vont faire un bilan, déceler les facteurs de

blocage du processus de mise en œuvre du projet et trouver des solutions. A l'entendre, deux recommandations fortes sont sorties de la table ronde de janvier. Il s'agit de la réalisation d'un diagnostic du système national d'innovation agricole et de la révision des curricula au niveau des écoles et instituts de formation agricole pour les adapter aux besoins de modernisation et de compétitivité de l'agriculture. De l'avis du ministre délégué chargé de la recherche scientifique et de l'innovation, Dr Urbain Ibrahim Couliadiati, la promo-

tion des systèmes d'innovation agricole est une nécessité. Car, a-t-il précisé, le constat est que le secteur agricole burkinabè, bien qu'il occupe 80% de la population active, n'arrive pas à satisfaire les besoins des habitants et à accroître leur bien-être. «Malgré l'importance des divers paquets technologiques générés par les structures de recherche scientifique, le secteur agricole n'arrive pas à atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire et de développement durable», a déploré le ministre délégué.

Changer de façon de faire

Pour satisfaire ces besoins alimentaires, a-t-il souligné, et ce, à travers une amélioration de la productivité agricole, le pays doit apporter des adaptations, des modifications, voire des changements de façon de faire dans son dispositif de recherche scientifique et technologique et de l'intégrer dans un système socioéconomique favorable aux innovations. D'où l'initiative de ce projet en vue de la réalisation de la croissance durable et de la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le dialogue politique a aussi

permis d'adopter un plan de renforcement des capacités des acteurs du système national d'innovation agricole avec des mécanismes de mise en œuvre. C'est pourquoi le ministre Couliadiati a relevé que le projet CDAIS est le bienvenu, car, il a prouvé que le renforcement des capacités fonctionnelles des acteurs peut permettre de répondre, le mieux, aux besoins des populations et d'améliorer significativement leur niveau de vie. Il vise également, a-t-il poursuivi, à rendre les systèmes d'innovation agricole plus efficaces et durables en vue de la satisfaction des agriculteurs, de l'agro-industrie et des consommateurs. Le système d'innovation agricole est un réseau d'acteurs qui œuvrent à développer une chaîne de valeurs, selon les explications du ministre Couliadiati. Le projet CDAIS est financé par la commission de l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par la FAO et AGRINATURA, un consortium de 30 universités et instituts de recherche européens. Outre le Burkina Faso, il est implanté dans sept autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

✎ Mady KABRE



Ph: Rémi ZOERNGRE

Le ministère en charge de la recherche scientifique et ses partenaires comptent rendre efficaces les systèmes d'innovation agricole.



Les résultats des participants sont attendus pour la suite du processus.



Etat burkinabè-SOMISA SA Une convention pour préserver les intérêts des deux parties

Le ministre des Mines et des Carrières, Oumarou Idani, a signé une convention avec le PDG de la Société des mines de Sanbrado (SOMISA SA), Richard Hyde, le lundi 22 juillet 2019, à Ouagadougou.



Le ministre en charge des mines, Oumarou Idani, a rassuré le PDG de SOMISA SA, Richard Hyde, de l'engagement du gouvernement à restaurer la sécurité et la paix.

La Société des mines de Sanbrado (SOMISA SA), après le lancement de son usine le 10 mai dernier, a signé une convention avec le gouvernement burkinabè. Approuvée lors du Conseil des ministres du 10 juillet, la signature a été faite, le lundi 22 juillet 2019 à Ouagadougou, par le ministre des Mines et des Carrières, Oumarou Idani et le PDG de SOMISA SA, Richard Hyde. Il s'agit, selon le ministre, d'établir des relations transparentes entre l'Etat et la société, et également permettre l'exploitation de la mine dans la confiance et l'efficacité. Pour lui, la mise en œuvre de cet accord va contribuer à la réalisation des principaux objectifs de développement que le Burkina Faso s'est fixés. Il a cité, comme apport de SOMISA SA à l'économie du pays, l'accroissement de la production d'or de 5 t par an pendant 10 ans, un investissement direct étranger supplémentaire de près de 140 milliards. M. Idani a, aussi, fait cas de recettes

additionnelles directes au budget de l'Etat d'environ 150 milliards, d'une contribution au fonds minier de développement local de 5 milliards et de la création de 600 emplois directs et 4 000 indirects. Sur le plan sécuritaire, il a parlé de tentatives d'atteinte à la quiétude des populations et de découragement des investisseurs entretenues par les forces du mal. «*Je réitère l'engagement du gouvernement à œuvrer pour une exploitation minière apaisée et sécurisée*», a assuré le ministre.

SOMISA SA a obtenu son permis d'exploitation le 13 mars 2017 pour l'exploitation d'une grande mine d'or à Boudry dans la province du Ganzourgou. Le PDG, Richard Hyde, a affirmé que les travaux de construction se déroulent bien. Il a prévu la coulée du premier lingot d'or au milieu de l'année 2020.

Tielmè Innocent KAMBIRE
Abdoul Aziz Congo (Stagiaire)



Plusieurs cadres ont assisté à la signature de la convention.

Coopération germano-burkinabè La KFW donne environ 26 milliards pour trois projets

La Banque de développement de la république fédérale d'Allemagne (KFW) met à la disposition du Burkina Faso un don d'environ 26 milliards FCFA en vue de financer les secteurs de l'eau potable, l'énergie solaire et la gouvernance financière. La signature des contrats de financement a été faite par le ministre en charge de l'économie, Lassané Kaboré et la directrice de la KFW à Ouagadougou, Verena Lechuiton, le lundi 22 juillet 2019.

Trois contrats de financement d'un montant total de 25,91 milliards FCFA ont été signés par le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Lassané Kaboré et la directrice du bureau de la Banque allemande de financement du développement (KFW) à Ouagadougou, Verena Lechuiton, dans la soirée du lundi 22 juillet 2019 à Ouagadougou, en présence de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Burkina Faso, Ingo Herbert.

Le premier contrat est relatif à la phase 2 du programme d'approvision-

publics financés par les partenaires techniques et financiers. L'enveloppe de 1,64 milliard FCFA devrait permettre à la direction générale du Budget, entre autres, d'améliorer la fonctionnalité de la plateforme, l'intégrer aux systèmes numériques et administratifs du ministère en charge des finances et des promoteurs concernés et former les utilisateurs pour en assurer la durabilité.

Après les échanges de paraphes, Lassané Kaboré s'est réjoui du soutien de l'Allemagne au plan national de développement économique et social.



Ph.: Remi ZOERNGRE

Cet échange de paraphes entre Lassané Kaboré et Verena Lechuiton matérialise le soutien de l'Allemagne à trois axes prioritaires pour le développement du Burkina.

nement en eau potable et d'assainissement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest. D'un coût de 11,15 milliards FCFA, ce programme va permettre à l'ONEA d'assurer l'accès à l'eau potable à plus de 500 000 personnes supplémentaires dans les régions concernées, selon Lassané Kaboré. Quant à la deuxième convention de financement, elle concerne le projet de réalisation d'une centrale solaire régionale de 12 Mégawatts à Kodéni au sud de Bobo-Dioulasso et son raccordement au réseau de la SONABEL. D'un montant de 13,12 milliards FCFA, il sera réalisé par la SONABEL à travers une convention qu'elle devra signer avec le ministère de l'Energie. Le dernier don de la KFW est destiné à financer le projet de pilotage et de mise en place de la plateforme «*TruBudget*». La coopération allemande entend ainsi contribuer à la gestion transparente des projets

«*Cela dénote de l'excellence des relations entre nos deux pays et au-delà l'attachement des deux peuples et le fort désir de l'Allemagne d'accompagner les burkinabè dans des domaines stratégiques*», a-t-il ajouté.

L'ambassadeur de la république d'Allemagne au Burkina Faso s'est dit, pour sa part, particulièrement fier de la participation de son pays au financement de la centrale solaire. «*Nous avons la technologie, le Burkina a le soleil. Et c'est bien de mutualiser nos efforts pour développer l'énergie solaire* », a-t-il dit. S'appropriant le proverbe qui dit : «*On ne laisse pas le haricot se refroidir avant de mettre le beurre*», il a invité les institutions bénéficiaires des fonds à se mettre rapidement à la tâche pour la mise en œuvre des différents projets.

Nadège YE
Nicole SORGHO
(Stagiaire)



Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales

Près de 100 milliards F CFA mobilisés en dix ans

Le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) a fait, le vendredi 19 juillet 2019 à Ouagadougou, le bilan de ses dix ans de fonctionnement.



Ph: Edith BAKALA

Le ministre d'Etat en charge de l'administration territoriale, Siméon Sawadogo : «Le FPDCT constitue une interface crédible dans le financement des collectivités territoriales».

Après dix ans de fonctionnement, le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) marque un arrêt pour faire le bilan de ses interventions auprès des collectivités territoriales. En effet, la structure a organisé, le vendredi 19 juillet 2019, à Ouagadougou, une cérémonie pour jeter un regard rétrospectif sur sa décennie d'activités auprès des collectivités territoriales, et tracer des sillons pour une intervention plus efficace. Selon le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale, Siméon Sawadogo, les interventions du FPDCT ont permis d'obtenir des acquis majeurs qui confortent sa position de structure de financement des collectivités territoriales. Au nombre de ces acquis, il a cité, entre autres, l'efficacité du dispositif institutionnel et organisationnel du fonds avec une couverture

nationale et une confiance accrue au fonds au fil des années. «Cela se manifeste à travers un intérêt progressif des partenaires techniques et financiers dans l'accompagnement du mécanisme et le financement du fonds», a-t-il souligné. Il a ajouté que de 2008 à 2018, le fonds a mobilisé auprès de l'Etat et de ses partenaires près de 100 milliards francs CFA pour le financement de plus de 10 mille projets au profit des 364 collectivités territoriales du Burkina Faso. Ainsi, le FPDCT constitue, pour lui, une expertise à travers la transparence, la sécurité, la traçabilité, l'efficacité et la redevabilité dans la gestion des ressources allouées aux collectivités territoriales.

Reformer le fonds

En dépit des acquis enregistrés par le FPDCT, des insuffisances demeurent, selon lui, dont l'allocation des ressources non fondées sur des bases de crédibilité



Selon le directeur général du FPDCT, Bruno Dipama, les populations accordent un intérêt particulier au fonds.

et de dynamisme, un statut qui limite la couverture de toutes ses missions, une intervention axée exclusivement sur le financement des collectivités. Face à ces insuffisances, le mi-

nistre a fait savoir que la volonté du gouvernement est de reformer le fonds, afin d'aboutir à une structure ayant pour mission la facilitation de l'accès des collectivités territoriales

aux subventions pour des financements innovants, partenariat public-privé avec la contribution des partenaires techniques et financiers. En attendant cela, le directeur général du FPDCT, Bruno Dipama, a annoncé que plusieurs activités seront organisées pour marquer les dix ans du fonds. Il s'agit de l'organisation de colloques dans chaque région du Burkina Faso, afin de recueillir les difficultés, les amendements et des conseils pour la mise en œuvre efficace des projets du FPDCT à l'avenir. Il a cité également une caravane de presse pour montrer les réalisations du fonds, des ateliers d'immersion régionaux pour les Hommes de médias présents dans chacune des 13 régions du pays, la plantation de 10 mille plants en deux mois et l'opération mille poches de sang.

Lassina BADOLO



Ph: Edith BAKALA

Les partenaires techniques et financiers et les responsables administratifs des collectivités sont invités à soutenir davantage le fonds.



«Les 8^{es} Merveilles» 2019

Le nouveau bachelier Samson Koffi, sacré lauréat

Le Club littéraire de l'Aurore (CLITA) a organisé, le jeudi 18 juillet 2019 à Ouagadougou, une cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 6^e édition de son concours littéraire, dénommé « Les 8^{es} Merveilles ».



Le lauréat de la 6^e édition du concours littéraire «Les 8^{es} Merveilles», Awouto Samson Koffi (droite) a reçu son prix des mains du parrain, Dr Patrice Kouraogo.

La 6^e édition du concours littéraire, «Les 8^{es} Merveilles», organisée par le Club littéraire de l'Aurore (CLITA), sous le thème : «Concilier les lettres et l'identité culturelle» a connu son apothéose. En effet, les lauréats ont reçu leurs prix au cours d'une cérémonie, le jeudi 18 juillet 2019 à Ouagadougou, marquée, entre autres, par un duel oratoire entre les deux finalistes et des prestations d'artistes. A l'issue des délibérations des membres du jury constitué de deux professeurs de français (Mahamadi Kabré du lycée Jean-Paul II de Ouagadougou et Sylvain Yonaba du Kourwéogo), Awouto Samson Koffi, nouveau bachelier série D au complexe scolaire l'Aurore, a été sacré champion avec la moyenne de 17,43/20. Il est suivi de Houda Simporé, élève en Terminale D au Centre d'étude du Pélican avec une note de 12,48/20. Le premier a reçu une somme de 50 000 F CFA, un dictionnaire universel et des œuvres littéraires. Le deuxième est reparti avec 40 000 F CFA, un dictionnaire français et des livres. L'élève Djénéba Koudougou de Saaba a remporté le prix spécial féminin. Elle a reçu la somme de 25 000 F CFA et des ouvrages. Selon le jury, 42 productions ont été enregistrées pour les différents prix. Le sujet des prix principaux, d'après le jury, a porté sur le résumé du roman *L'aventure ambiguë* de l'écrivain sénégalais Cheick Hamidou Kane, tandis que celui du prix spécial féminin était axé sur la biographie de l'écrivaine afro-américaine, Maya Angelou. Il a essentiellement demandé aux candidats, a fait savoir le jury, de proposer les expressions françaises convenables, lesquelles expressions devaient être expliquées et



Le promoteur du concours «Les 8^{es} Merveilles», Adama Kaboré s'est réjoui de la réussite de cette édition.

justifiées. Le promoteur du concours «Les 8^{es} Merveilles», Adama Kaboré a signifié que cette compétition fait la part belle aux idiomatiques françaises. Pour lui, être 8^e merveille constitue déjà une idiomatique qui montre que l'on peut aller au-delà des 7 merveilles. «C'est pourquoi, nous avons décidé d'appeler nos lauréats les 8^{es} Merveilles», a-t-il expliqué. Concernant le thème, il a souligné que l'objectif a été de mettre en exergue la possibilité d'assimiler à la fois les lettres et de défendre son identité culturelle.

Il s'est, par ailleurs, dit satisfait du déroulement de cette édition. Le parrain, le conseiller spécial du Président du Faso chargé de la culture et du tourisme, Dr Patrice Kouraogo a salué l'initiative. «Après avoir compris la philosophie de cette activité qui consiste à rappeler aux élèves et aux étudiants la nécessité de bien apprendre la langue française et pour avoir entendu le lien existant entre cette activité littéraire et la défense de l'identité culturelle, nous avons accepté de l'accompagner», a-t-il justifié. L'institution du concours «Les 8^{es} Merveilles», a-t-il renchéri, pour stimuler la fibre littéraire des élèves, mérite d'être soutenue. Selon l'administrateur général de l'Aurore, Issaka Dermé, face à la désaffection des élèves pour la lecture, l'initiative du Club littéraire de l'Aurore est à saluer. Il s'est, en outre, réjoui de la participation de son établissement au forum de l'UNESCO au Vietnam les 2 et 3 juillet derniers pour représenter les écoles associées à l'organisme onusien situées en Afrique.

✍ Kowoma Marc DOH

Faso Academy 2019

La compétition démarre le 31 juillet prochain

Le Comité d'organisation de l'émission de télé-réalité Faso Academy, diffusée sur la chaîne nationale, a animé, le lundi 22 juillet 2019 à Ouagadougou, une conférence de presse de lancement de la 14^e édition de la compétition musicale.

La succession d'Elisée Tiendrébogo, le lauréat de la dernière édition de l'émission de télé-réalité de Faso Academy (FAC), est lancée. Les inscriptions ont débuté depuis le 12 juillet et se poursuivent jusqu'au 26 juillet 2019. Les manches éliminatoires démarrent le mercredi 31 juillet prochain. Celles-ci se dérouleront uniquement à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Tenkodogo et Kaya. La grande finale est prévue pour le samedi 28 septembre prochain dans la capitale burkinabè. Outre les musicologues, le jury sera également composé, entre autres, de sportifs et de mélomanes. Quant à la cagnotte du vainqueur, elle comprendra une enveloppe de 3 millions F CFA et de nombreux gadgets offerts par les partenaires, etc. Ces informations ont été livrées aux journalistes, dans la soi-

une imposée, une en duo et une au choix en acoustique accompagnée par des instrumentistes dont un choisi dans la région sur place ou par le candidat», a précisé Big Ben. Les 16 candidats retenus pour les quarts de finale se retrouveront à Ouagadougou à partir du 21 août pour les répétitions. A cette étape, les académiciens seront répartis en quatre groupes. Dix candidats seront retenus de nouveau pour les demi-finales. «C'est à ce stade de la compétition que le direct commencera sur la RTB. Nous aurons donc au total quatre émissions en direct sur la chaîne au cœur des grands événements», a-t-il souligné. Il a ajouté que les cinq meilleures moyennes iront en résidence pour préparer la grande finale. Nous souhaitons, non seulement préparer le candidat à une véritable carrière musicale après ce concours, a fait savoir



Ben Hamed Ouédraogo alias Big Ben (milieu) : «Après plus de dix années d'existence, il est plus que nécessaire de donner un visage nouveau à Faso Academy».

rée du lundi 22 juillet 2019 à Ouagadougou, par le comité d'organisation de la compétition musicale diffusée, chaque année, sur les antennes de la Télévision nationale. Selon l'un des membres du présidium, Ben Hamed Ouédraogo dit «Big Ben», ce 14^e rendez-vous du «Tremplin des futures stars» connaîtra de nombreuses innovations. «Après plus de dix années d'existence, il est plus que nécessaire de donner un visage nouveau à ce programme télévisuel. Au cours de cette nouvelle saison, les téléspectateurs constateront des changements», a-t-il soutenu. Il s'agit, entre autres, a-t-il cité, de l'inscription sur la plateforme WhatsApp (au numéro 00 226 01 30 30), l'élargissement du jury aux mélomanes, sportifs, etc., et l'organisation de plateaux spéciaux en dehors des quatre poules (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Tenkodogo et Kaya). Une fois retenus, a-t-il poursuivi, les candidats «s'affronteront» à la phase des 8^{es} de finale, en live, et en acoustique, dans le but de leur inculquer des outils musicaux. «Le live concernera trois (3) chansons, à savoir

l'artiste musicien Bill Aka Kora, mais aussi «réinitialiser» les artistes et les mélomanes à la pratique du live. Pour l'un des membres du staff d'organisation, El Tafa Siboné, cette dynamique s'inscrit également dans le volet promotionnel des instrumentalistes burkinabè, qui jouent un rôle très primordial dans la formation des académiciens. L'inscription à Faso Academy concerne, ont rappelé les animateurs de la conférence de presse de lancement, les jeunes filles et garçons dont l'âge est compris entre 18 et 28 ans sans distinction de nationalité, de rang social ou professionnel. «Nous sommes déjà à plus de mille inscrits. Et cela devrait aller en croissant jusqu'au vendredi 26 juillet à minuit, l'heure butoir pour la suspension des inscriptions. Le but premier de Faso Academy est de dénicher de nouveaux talents et de les mettre à la disposition des promoteurs burkinabè», a déclaré M. Siboné.

✍ W. Aubin NANA Mamourou BENAÛ (Stagiaire)



Brèves

Burundi : la reprise de l'aide de Paris froidement accueillie

L'accueil à «*la main tendue*» de la France semble avoir été glacial, même si Gitega (la nouvelle capitale burundaise, NDLR) n'a pas encore réagi officiellement. En réalité, le pouvoir du président Pierre Nkurunziza en veut toujours à Paris, essentiellement pour deux raisons, selon un haut responsable burundais. Il lui reproche d'abord toutes les résolutions de l'ONU sur le Burundi jugées «*inamicales*» et qui ont été initiées par la France, comme pour tous les pays d'Afrique francophone. Un argument que Gitega balaie d'une main. Il y a enfin la lettre de félicitations d'Emmanuel Macron à son homologue à l'occasion de la fête de l'indépendance du Burundi le 1er juillet, dans laquelle le président français est accusé de «*se poser en donneur de leçon*». «*Paris n'a rien à espérer avant les élections de 2020 car la France est ressentie comme la principale menace aux intérêts du Burundi*», prévient le même haut responsable burundais.

RDC : démission du ministre de la Santé

Alors que 1 700 personnes ont été victimes de l'épidémie d'Ebola en un an dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, a démissionné lundi 22 juillet de ses fonctions. Ce dernier a annoncé qu'il démissionnait après la décision du président Félix Tshisekedi, de reprendre le contrôle de la gestion de la crise liée à l'épidémie d'Ebola et d'introduire un nouveau vaccin en RDC. «*De fortes pressions se sont exercées depuis plusieurs mois pour la mise en œuvre d'une nouvelle expérimentation en RD Congo*», a écrit le ministre de la Santé dans sa lettre de démission. «*La crise d'Ebola en cours n'est pas une crise humanitaire. C'est une crise de santé publique qui intervient dans un environnement caractérisé par des problèmes de sécurité*», a-t-il encore expliqué. Et de dénoncer «*des pressions de toutes parts qui tendent à en faire une crise humanitaire dont les logiques d'intervention consacrent la mise en place d'un système parallèle qui ne renforce jamais le système de santé existant*».

Mali: attaque à la base française de Gao

L'attaque est survenue à 15h45 (heure locale) à l'entrée de la partie française du camp de Gao, partagé entre la force française anti-djihadiste Barkhane, la force de maintien de la paix des Nations unies (Minusma) et les Forces armées maliennes (Fama). Le véhicule piégé était peint aux couleurs de l'ONU, selon une source militaire. Ce qui expliquerait le fait qu'il ait pu échapper à un premier contrôle. Au moins trois kamikazes se trouvaient à bord du véhicule piégé. Le bilan fait état de trois blessés dans les rangs des militaires français et estoniens, a indiqué à l'AFP, le colonel Frédéric Barbry de l'Etat-major français des armées, sans donner un chiffre par nationalité. Leur pronostic vital n'est pas engagé. «*Il n'y a pas eu d'intrusion dans le camp*», a-t-il également assuré. Mais il y aurait des dégâts sur certaines installations du camp. Cinq personnes auraient également été blessées du côté malien du camp, parmi elles des civils. Des portes et des fenêtres ont également été soufflées, des maisons se sont effondrées. L'an passé à la même époque, des soldats français de Barkhane avaient déjà été visés à Gao par une attaque à la voiture piégée. Quatre civils avaient alors péri.

Cameroun: mutinerie à la prison centrale de Yaoundé

Au Cameroun, difficile d'établir un bilan après la mutinerie qui a gagné la prison centrale de Yaoundé Kondengui lundi 22 juillet. Tout l'après-midi et toute la soirée, des centaines de détenus ont manifesté à l'intérieur de la prison mais les forces de défense et de sécurité ont finalement réussi à maîtriser la situation. Les autorités camerounaises n'ont toujours pas communiqué sur la situation. Mais la société

civile évoque des chiffres. David Eboutou, militant des droits de l'homme, anciennement détenu lui-même dans cette prison, parle de quatre blessés légers et deux blessés plus graves. Il évoque surtout de lourds dégâts matériels. Le bureau du surveillant général dans la cour centrale a notamment été détruit, tout comme, entre autres, la salle informatique ou la salle des machines à coudre qui sert aux formations en vue de la réinsertion des détenus. Mais la prison centrale de Yaoundé Kondengui est quoiqu'il en soit surpeuplée. D'une capacité de quelque 800 places, elle accueillerait entre 5 et 6 000 prisonniers.

Guinée : l'assassinat de Barry en France choque l'opinion

Les Guinéens sont tristes mais aussi choqués et révoltés par l'assassinat de Mamoudou Barry, près de Rouen dans l'ouest de la France, le 20 juillet 2019. «*La nouvelle de la mort de Mamoudou m'a beaucoup bouleversé, et surtout, c'est une mort brutale*, nous confie un ami, camarade de promotion du défunt. *On était en réunion et au cours de cette réunion, l'information a été donnée comme quoi Mamoudou devait venir en Guinée et qu'il souhaiterait, à cette occasion, rencontrer ses amis*». Rien ne peut justifier l'agression qui a conduit à la mort du jeune universitaire, regrette pour sa part maître Aminata, avocat. «*Le coupable, qu'il subisse la rigueur de la loi*» pour cet assassinat «*lâche*» et «*sauvage*», déplore l'avocat. Cet assassinat heurte aussi Ramadan Diallo, un ancien de l'université Jean Moulin de Lyon 3. «*Son assassinat est d'autant plus choquant que c'est pour une histoire de football, qui en réalité aurait dû fédérer et nous aider à nous divertir. Cela nous laisse sans mots*». La justice française doit mener à bien l'enquête. Un suspect a d'ailleurs été arrêté hier lundi mais sa garde à vue a dû être levée quelques heures après son interpellation, après un examen médical qui a conduit à son hospitalisation, selon le procureur de Rouen.

Ethiopie : 18 morts dans des heurts

D'après des sources hospitalières, 18 personnes seraient mortes en Éthiopie après des affrontements qui ont opposé, entre jeudi et lundi, des soldats à des manifestants sidama. Tout commence jeudi 18 juillet lorsque les Sidama de la ville d'Awassa décident de descendre dans la rue, bien déterminés à faire entendre leur revendication. Rapidement, la protestation se mue en affrontements avec des soldats. D'après une source hospitalière citée par l'AFP, quatre personnes sont tuées par balle. Les forces de sécurité parviennent finalement à reprendre le contrôle d'Awassa, mais les violences se poursuivent et s'étendent à d'autres villes les jours suivants. Des morts et des blessés sont notamment signalés à Woreta Rassa et à Yirgalem, ce qui a alourdi le bilan des premiers jours. Cela fait des années que les Sidama tentent de quitter la Région des nations, des nationalités et des peuples du Sud. Avec cet objectif en tête : former une province indépendante, autonome, au sein de la fédération éthiopienne. L'an dernier, les responsables de la région Sud ont d'ailleurs déposé une demande de référendum. Il devrait être organisé dans les cinq mois à venir. Un délai accepté par le Mouvement de libération sidama, fer de lance de la revendication d'une nouvelle région. Le problème, c'est que pour certains militants, cinq mois c'est bien trop long. Et c'est la raison pour laquelle certains d'entre eux se sont mis à jeter des pierres sur les forces de l'ordre et à brûler des pneus. Les autorités éthiopiennes s'inquiètent désormais non seulement d'une flambée de violences avec les forces de sécurité, mais aussi avec d'autres groupes ethniques car si les Sidama sont majoritaires dans le Sud, ils ne sont pas seuls. Une dizaine de communautés de la région ont, elles aussi, demandé leur autonomie. La création d'une région Sidama pourrait donc potentiellement ouvrir la voie à d'autres mouvements de contestation.

Rassemblées par Beyon Romain NEBIE
Sources : rfi.fr ; france24.com



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

Si vous êtes artiste, votre muse est à vos côtés et vous inspire les plus belles créations. Simple mélomane, accordez-vous un peu de plaisir en écoutant vos musiques préférées.



Taureau (21 avril - 20 mai)

Voilà une bonne occasion de rester chez vous afin de décompresser ou de vous reposer. Sachez apprécier le silence ou une musique harmonieuse, et soufflez...



Gémeaux (21 mai - 21 juin)

Vos projets de sortie peuvent aujourd'hui prendre corps car vous avez l'intention de faire tout ce qu'il faut pour qu'ils aboutissent. En un mot : communiquez!



Cancer (21 juin - 23 juillet)

Si vous pensez à augmenter vos revenus, il est préférable de ne pas atteler la charrue avant les boeufs. C'est pourquoi il est conseillé de réfléchir avant de prendre des décisions.



Lion (24 juillet - 23 août)

Cette journée est favorable aux escapades, aux projets de voyage ou aux week-ends en amoureux. A moins que vous ne soyez en stage ou en formation ?



Vierge (24 août - 23 sept)

Vous avez besoin de calme et d'intimité, mais des pensées obsessionnelles vous assaillent. Que ce soit le sexe ou l'argent, prenez de sages résolutions.



Balance (23 sept - 23 oct)

Le regard des autres ou leurs jugements vous importune aujourd'hui. Mais ne perdez pas pour autant de vue vos projets, ceux qui vous tiennent à coeur.



Scorpion (23 oct - 22 nov)

Vous êtes dans une phase ascendante sur le plan professionnel ou social et vous mettez tout en oeuvre pour réussir. Pensez à récupérer dès que vous le pouvez.



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

Si vous êtes en voyage, c'est que tout va bien pour vous et que vos amours sont au beau fixe! Profitez au maximum de ces instants magiques avec l'être aimé...



Capricorne (22 déc - 20 janv)

L'un des membres de votre famille pourrait vous critiquer, surtout si des différends existent dans le domaine pécuniaire. Défendez votre opinion, et sans ambages.



Verseau (21 jan - 19 février)

Entre votre partenaire ou vos collaborateurs qui vous sollicitent, les déplacements à effectuer, les coups de fil et emails à passer, vous n'avez pas une minute à vous!



Poisson (20 févr - 20 mars)

Aujourd'hui, vous vous plaignez de ne pas gagner plus par rapport au travail fourni. Si vous avez en tête de changer d'emploi, prenez rendez-vous avec un astrologue.

Sourire du jour

SI FEMME TE MOYEN, TU ES FOUTU !



Les numéros utiles

Ouagadougou

Gendarmerie N° vert	----80.00.11.45 25 30.62.71
Pompiers :	-----18 25.30.69.48
Police (secours) :	-----17 25 30.63.83 25 30.71.00 25.30.69 47
Hôpital :	
(Ambulance) :-----	25.30.66.43 25 30 66 44 25 30 66 45
ONEA :-----	80 00.11.11 25 34.34.60 70 22 22 76 70 22 22 77
SONABEL :-----	25 30.61.00 25 30 61 02 25 30 61 03
Aéroport	-----25 30.65.15
Air - Burkina	:-25 49.23.23/42/45 /46
Air - France :	---- 25 49.15.15
SITARAIL :-----	25 31.07.39 25 30.72.16

Bobo-Dioulasso

Pompiers :	-----18
Hôpital : (Ambulance) :	20 98.00.79 20 98.13.25 20 98.22.43
Police (secours) :-----	20 98.12.23
CNVA	:-----10/10
Gendarmerie :	-----20 98.20.04 20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X
01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions

Daniel ZONGO
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 72 00 71 74
danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Anselme KAMBIRE
(226) 25 50 86 34
Portable : (226) 70 82 35 44
kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing

Mme Assétou BADOH
Tél. : (226) 25 31 36 05
Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions

Mme Attebié BAKYONO / GUEL
Portable : (226) 70 67 77 99

Saisie-Impression

Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie

David T. GANOU
Tél. : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 66 79 26

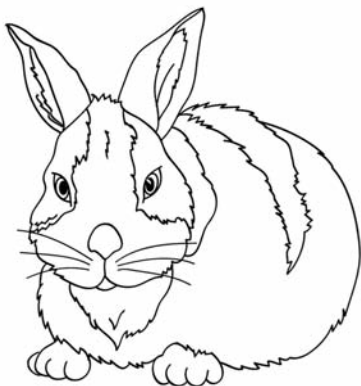
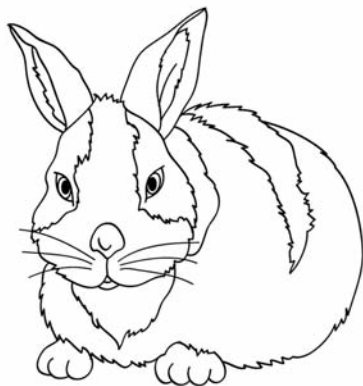
Directeur régional des Editions Sidwaya

(Bobo-Dioulasso)
Frédéric OUEDRAOGO
Tél. : (226) 20 97 11 69
Portable : (226) 70 74 51 50
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur

Général des Editions Sidwaya
Tél. : (226) 25 30 51 77

LES 8 ERREURS



REPONSE 8 ERREURS

- 1- Oreille droite
- 2- Front du lapin
- 3- Le nez
- 4- Joue droite
- 5- Oeil gauche
- 6- Doigt de plus sur la patte droite
- 7- Lèvre inférieure
- 8- Sous le cou



Lisez et faites

lire
Sidwaya
votre quotidien



Stratégie nationale d'industrialisation du Burkina Faso

Un nouvel espoir de relance du secteur industriel

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a procédé au lancement, le lundi 22 juillet 2019, à Bobo-Dioulasso, de la Stratégie nationale d'industrialisation (SNI) au Burkina Faso. Cette stratégie vise le développement de l'industrie burkinabè.



Le ministre en charge de l'industrie, Harouna Kaboré, a remercié les acteurs économiques qui se sont engagés à accompagner le gouvernement dans la transformation structurelle de l'économie.



Le président du groupement professionnel des industriels, Mamady Sanoh dit être heureux de la volonté politique d'accompagner la SNI.

Le gouvernement burkinabè affiche sa volonté de développer l'industrie à travers l'élaboration de la Stratégie nationale d'industrialisation (SNI) au Burkina Faso. En vue de sa vulgarisation, le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a organisé, le lundi 22 juillet 2019, à Bobo-Dioulasso, un atelier marquant du coup, le lancement de ladite stratégie. Sa mise en œuvre doit se dérouler jusqu'à l'horizon 2023. Selon le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré, la transformation des matières premières locales et d'une industrialisation efficace et durable, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée au Burkina Faso, la promotion du sursaut national pour une réelle mise en pratique du slogan : «*Consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons*», sont, entre autres les objectifs de la SNI. A l'en croire, la mise en œuvre de la SNI est bâtie autour de la consolidation du tissu industriel existant par la modernisation des installations et la promotion de l'industrie verte, de

l'appui à l'élaboration et au développement des projets industriels, du développement des infrastructures industrielles et de la promotion de la durabilité des unités industrielles. La SNI a déjà vu des débuts d'implémentation avec, notamment, l'adoption du Plan d'industrialisation accéléré (PIA) et la création du Secrétariat technique chargé de sa mise en œuvre, avec la formulation d'un programme de soutien à l'installation des PME/PMI de transformation des produits agricoles, a fait savoir Harouna Kaboré. «*Toutes ces actions visent à faire du Burkina Faso, un pays industrialisé avec*

plusieurs unités de transformation de matières premières locales de référence dans la sous-région», a-t-il fait comprendre. En effet, a-t-il indiqué, des efforts sont faits et continueront d'être faits, de concert avec l'ensemble des acteurs, pour conduire le pays vers le chemin de la transformation structurelle de son économie.

«Réussir ensemble»

Pour accompagner cette nouvelle dynamique, la brigade mobile de contrôle a été créée, afin de veiller à l'application de la réglementation en matière commer-

cial et industrielle, foi de M. Kaboré.

Le président du groupement professionnel des industriels, Mamady Sanoh, a dit fonder un «*réel espoir sur la politique sectorielle du ministère en charge de l'industrie et particulièrement sur cette stratégie pour la relance de l'industrie nationale, malgré les difficultés*». Tout en traduisant sa reconnaissance au gouvernement burkinabè, M. Sanoh a fait comprendre que son groupement est disponible pour l'accompagner dans cette dynamique de relance du secteur industriel. Pour lui, le lancement de la stratégie est un nouveau pas dans cette «*longue marche*». «*Et nous sommes certains qu'ensemble, nous réussirons cette remontée*», a-t-il poursuivi. Il a demandé aux industriels burkinabè de s'approprier cette stratégie et travailler à élever leur niveau de compétitivité afin de reconquérir la demande nationale en constante augmentation. L'adoption de la Stratégie nationale d'industrialisation représente une étape importante pour progresser dans la réalisation de cette rubrique, a fait savoir le représentant pays de la Banque africaine de développement au Burkina Faso, Pascal Yembiline.

Pascal Yembiline s'est dit convaincu que cette action est en phase avec le Plan national de développement économique et social (PNDES).

«*La nouvelle stratégie nationale d'industrialisation contribuera à inscrire l'économie burkinabè sur le chemin d'un développement porté sur une croissance forte, équilibrée et soutenue*», a-t-il affirmé. Au cours de la cérémonie de lancement de la SNI, le gouvernement burkinabè a remis avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), des bons de matériel aux Petites et moyennes entreprises (PME) des régions du Nord, du Centre-Nord, des Cascades et des Hauts-Bassins dans le cadre de l'initiative du renforcement des capacités productives de 130 PME dans les 13 régions. En effet, la Banque mondiale a consenti la somme de 100 millions F CFA afin de soutenir cette initiative. Tout heureux, les bénéficiaires ont traduit leur gratitude au gouvernement et à son partenaire.

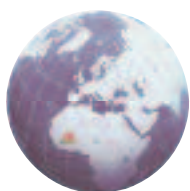
Boudayinga J-M THIENON
Hadidjata ZERBO
(Stagiaire)



Les opérateurs économiques se sont mobilisés pour la circonstance.



Dans le cadre de l'initiative du renforcement des capacités productives de 130 PME dans les 13 régions des bons de matériel ont été remis aux PME des régions.



8^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération
entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso

Ouagadougou, 27 au 31 Juillet 2019

